GRC
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ POLICIÈRE DEPUIS 1939

GAZETTE

GAGNANT DU PRIX OR MARCOM EN 2014

VOL.77, N° 1, 2015

RELATIONS DE CONFIANCE
DES PARTENARIATS QUI FONCTIONNENT

POLICE ÉTRANGÈRE
LES AGENTS DE LIAISON JOUENT UN RÔLE CLÉ P. 7

TOURISME PÉDOPHILE
LORSQUE LA COLLABORATION CONDUIT À DES CONDAMNATIONS P. 16

LES OUTILS DU MÉTIER
TRANSMETTRE DES COMPÉTENCES POLICIÈRES ESSENTIELLES À L'ÉTRANGER P. 10

INCIDENTS IMPLIQUANT DES TIREURS ACTIFS
PRINCIPAUX FACTEURS À CONSIDÉRER POUR INTERVENIR P. 28

RCMP-GRC.GC.CA

Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Canada

GRC

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

CARRIERESGRC.CA

Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Canada

GAZETTE
Au service de la communauté policière depuis 1939
Vol. 77, N° 1, 2015
Une publication de la Gendarmerie royale du Canada

DOSSIERS

7 Les agents de liaison aident la GRC à accroître son influence à l'étranger
10 Le renforcement des capacités favorise les compétences de services de police étrangers
11 Des équipes spécialisées assurent l'uniformité du perfectionnement en Haïti
12 Débat de spécialistes : l'importance de la sensibilisation culturelle chez les policiers affectés à l'étranger
14 Entretien avec Terry Gould, auteur d'un ouvrage sur la police civile canadienne
16 Des condamnations en matière de tourisme sexuel grâce à la collaboration
18 Partenariat de la police et des services sociaux
20 Des liens opérationnels vitaux en Australie
22 Participation de policiers canadiens à des partenariats internationaux novateurs
24 Répression de la fraude grâce à la mise en commun de renseignements

RUBRIQUES

4 Mot de la rédaction
5 Actualités
25 Les faits : les graffitis
26 Question à un expert : le serg. Jeff Quail explique la distorsion visuelle sous l'effet du stress
27 Un programme de mise en forme efficace à la GRC
28 Enjeux policiers concernant les tireurs actifs
30 À l'avant-scène
32 L'expertise judiciaire des armes à feu

DES RELATIONS RÉCIPROQUES

Pour certains, l'affectation de policiers canadiens à l'étranger pourrait sembler être une utilisation inefficiente de nos ressources. Pourquoi y envoyer des membres compétents lorsque la criminalité continue de sévir au bercail?

En fait, c'est une démarche on ne peut plus efficace. Grâce aux partenariats, nos agents sont en meilleure posture pour réprimer le crime au pays et à l'étranger.

Ainsi, Deidre Seiden aborde dans son article vedette le rôle clé des agents de liaison de la GRC. Ce réseau récemment élargi serait formé des meilleurs solutionneurs de problèmes que le Canada connaisse. Postés aux quatre coins du monde, ils collaborent avec leurs homologues policiers étrangers pour soutenir les enquêtes ciblant des éléments canadiens et les enquêtes ici même au pays.

Ce travail, fondé sur des relations de confiance, nécessite patience et polyvalence. Sigrid Forberg se penche sur le programme international de la GRC visant le renforcement des capacités pour répondre aux besoins de formation et d'équipement d'organismes partenaires. Ce soutien est mutuellement avantageux pour tous.

L'affectation de gens compétents à l'endroit voulu est aussi importante. Dans le cadre d'un nouveau projet de formation, des policiers norvégiens et canadiens, ainsi que la GRC, instruisent des policiers en Haïti sur la façon de traiter les cas de violence familiale et d'agression sexuelle contre des femmes et des enfants. La démarche s'est révélée si efficace que d'autres équipes de spécialistes sont formées à l'heure actuelle.

Nous examinons, par ailleurs, les compétences et les qualités souhaitées chez les policiers envisageant un poste outre mer : de solides compétences d'enquête et en relations interpersonnelles sont essentielles pour des partenariats efficaces.

La réussite ou l'échec d'une enquête repose sur la qualité de la collaboration. Le serg. Ron Bieg de la police de Vancouver montre comment la liaison avec des organismes et des spécialistes de l'étranger a permis de recueillir les éléments de preuve nécessaires pour obtenir la première condamnation en vertu de la législation canadienne sur le tourisme sexuel impliquant des enfants. La qualité des contacts est la marque d'enquêteurs de premier ordre.

ONU/MINUSTAH

Dans notre dossier, nous présentons un entretien avec le journaliste Terry Gould au sujet de son ouvrage bien documenté sur le travail des formateurs de la police civile canadienne et un article de l'Armée du salut, qui table sur ses liens de confiance avec la police pour aider les groupes les plus vulnérables de la planète.

Les partenariats policiers, au Canada et à l'étranger, permettent d'accomplir de grandes choses. ■

Katherine Aldred
gazette@rcmp-grc.gc.ca

LAURÉATE DU PRIX MARCOM

La *Gazette* a reçu le prix or MarCom dans la catégorie magazine/gouvernement pour son numéro sur les solutions novatrices à des problèmes concrets (vol. 75, n° 4, 2013).

Les prix MarCom reconnaissent les réalisations exceptionnelles de professionnels de la communication qui se distinguent par leur savoir-faire, leur créativité et leur initiative. En tant que lauréate du prix or, la *Gazette* a surpassé les normes élevées de ce secteur en 2014. ■

GAZETTE

ÉDITRICE : Karyn Curtis

RÉDACTRICE EN CHEF : Katherine Aldred

JOURNALISTES : Sigrid Forberg et Deidre Seiden

ÉDITEUR WEB : Richard Vieira

GRAPHISME : Lisa McDonald-Bourg

ADMINISTRATION ET DIFFUSION : Sandra Levett

TRADUCTION : Services de traduction de la Direction générale, GRC

IMPRIMERIE : St. Joseph Communications

La *Gazette* (ISSN 1196-6513) est publiée en versions française et anglaise par la Direction des services de communication nationaux de la Gendarmerie royale du Canada, à Ottawa.

La conception de la page couverture ainsi que les articles sont protégés par les droits d'auteur et aucune partie de cette revue ne peut être reproduite sans consentement écrit.
Poste-publication, numéro de convention 40064068. La *Gazette* paraît quatre (4) fois par année et est distribuée gratuitement mais en nombre restreint aux services de police et aux organismes d'exécution de la loi. On conseille fortement de la faire circuler. On ne peut pas s'y abonner à titre personnel.

On vous prie de faire parvenir vos lettres, articles et commentaires à la rédactrice en chef de la *Gazette*. La rédaction se réserve le droit de faire la révision. © 2015 GRC.

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :

Gazette de la GRC
73, promenade Leikin,
M8-1, pièce 801
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
CANADA

Téléphone : 613-843-4570
Courriel : gazette@rcmp-grc.gc.ca
Internet : www.rcmp-grc.gc.ca/gazette

RESTEZ AU COURANT AVEC LA GRC

Visitez notre site Internet : **www.rcmp-grc.gc.ca**

Suivez-nous sur Facebook : **www.facebook.com/grcrcmp**

Suivez-nous sur Twitter : **@grcrcmppolice #gazettegrc**

Visualisez nos vidéos sur YouYube : **www.youtube.com/rcmpgrcpolice**

Abonnez-vous aux mises à jour RSS : **www.rcmp-grc.gc.ca/rss/index-fra.htm**

EN COUVERTURE :

L'insp. Michel Martin, retraité de la Sûreté du Québec, et un agent de la Police nationale d'Haïti discutent de l'emplacement idéal pour un contrôle routier près de Croix-des-Bouquets, une banlieue de Port-au-Prince, sous le regard d'un membre de l'unité de police constituée jordanienne. Photo: ONU/MINUSTAH

UN COSTUME DE SENSIBILISATION À L'IVRESSE AU VOLANT

par Sigrid Forberg

L'automne dernier, la GRC a fait équipe avec un concessionnaire Ford de Saskatoon (Sask.) pour montrer les effets de l'alcool au volant.

Avec l'aide d'une société d'ingénieurs en Allemagne, Ford Motors a créé une combinaison d'accessoires (lunettes, poids, orthèses, collier et casque antibruit) qui reproduisent les effets de l'alcool sur le corps. Le costume a été envoyé à des concessionnaires en Amérique du Nord pour des événements médiatiques de sensibilisation aux effets de l'alcool sur les facultés des conducteurs.

« Ford a la sécurité très à cœur. Qui ne voudrait pas participer à une telle initiative? Mes enfants et leurs amis pourront bientôt conduire, et je veux qu'ils sachent à quel point il est important d'éviter de prendre le volant après avoir bu », déclare Colin Anderson, de Merlin Ford Lincoln

Un représentant de Ford a demandé au détachement de la GRC à Saskatoon qu'un membre fasse passer des tests de sobriété aux participants chez le concessionnaire. Le gend. Elmer Russell, membre de la Sécurité routière, a tout de suite constaté les bienfaits de l'événement.

« Les citoyens ont la responsabilité sociale de gérer leur consommation d'alcool et de prendre les bonnes décisions avant de prendre le volant. Cette initiative de sensibilisation a été fantastique. »

Le gend. Russell, qui est membre de la GRC depuis près de 15 ans, a été affecté à la Sécurité routière pendant une grande partie de sa carrière. Il estime que le costume reproduit parfaitement les effets de l'alcool sur les facultés des participants.

Bon nombre d'entre eux étaient stupéfaits de voir à quel point leurs facultés étaient affaiblies lorsqu'ils portaient tous les accessoires. M. Anderson a aussi essayé le costume et s'est dit très désorienté.

Mais l'événement a certainement atteint le but escompté. Certaines anecdotes ont été publiées à l'échelle nationale, ce qui a fait en sorte que le message a été véhiculé à grande échelle.

Ford Canada

Le gend. Elmer Russell fait passer un test de sobriété à un journaliste qui porte le costume de Ford Motors.

« Quand je porte mon uniforme en public, certaines personnes me disent qu'elles m'ont vu aux nouvelles et me posent des questions sur le costume, dit le gend. Russell. Pour ce qui est de la sensibilisation, les résultats sont extraordinaires. » ■

OPÉRATION CONJOINTE DE RATISSAGE DE LA RIVIÈRE SASKATCHEWAN NORD

par Deidre Seiden

L'automne dernier, la GRC et le service de police d'Edmonton (SPE) ont, pour la première fois, ratissé la rivière Saskatchewan Nord à la recherche de restes de personnes disparues.

Dix minutes après le début de l'opération, le SPE repêchait un cadavre qui flottait à la surface de l'eau.

« Au départ, j'espérais que ces recherches nous aideraient à clore de vieux dossiers, mais ça n'a pas été le cas », confie le gend. Cory Kerr, du SPE. « Je dois admettre que cette découverte nous a évité l'ouverture d'un autre dossier et permis de manipuler le cadavre avec respect, ce qui est une réussite en soi. »

Aidé par les conservateurs de parc et les services d'incendie d'Edmonton, le SPE a ratissé, en bateaux et en hélicoptère, la rivière et ses berges à la recherche de restes et de vêtements dans les limites d'Edmonton, tandis que la GRC a survolé en hélicoptère la partie la plus longue, qui s'étend de l'extrême est de la ville à la frontière avec la Saskatchewan.

Le cap. Ray Tardif faisait partie de l'équipe de recherche aérienne.

Serg. Neil Zurawell, SPE

Le service de police d'Edmonton se prépare à mener sa première initiative de ratissage de la rivière Saskatchewan Nord (Edmonton, Alb.).

« Il n'y avait rien à signaler de notre côté », affirme-t-il. « Mais, puisque des corps ont déjà été transportés par le courant de la région d'Edmonton jusqu'au nord-est de la Sask., nous ne voulions laisser aucun recoin nous échapper. »

Au printemps, la GRC de l'Alberta s'est réunie avec le SPE pour discuter de recherches dans la rivière et d'autres initiatives visant les personnes disparues.

Plusieurs enquêtes ouvertes du SPE concernent des personnes disparues qui se seraient jetées dans le cours d'eau, et 36 personnes sont portées disparues dans les détachements de la GRC qui servent les collectivités riveraines.

Les deux organismes entendent mener ensemble cette initiative chaque année à l'automne, où l'eau est à son plus bas niveau et la plus limpide.

« Il s'agit d'une opération à refaire absolument », lance le cap. Tardif. « Il se peut qu'on change un peu notre façon de faire. C'est de l'apprentissage continu. » ■

LA GRC CONTRIBUE À ADAPTER UN PROGRAMME POUR LES JEUNES INUITS

par Sigrid Forberg

Police communautaire de la Division V

La surint. Maureen Levy, ancienne commandante intérimaire de la Division V, signe un protocole d'entente avec la sous-ministre de la Santé du Nunavut, Colleen Stockley, concernant l'adaptation du programme Bouclier autochtone.

Le programme Bouclier autochtone de la GRC a été conçu pour aider les intervenants locaux à parler aux jeunes des problèmes qui les touchent, comme les gangs, l'alcool et les drogues, en se servant de références, de citations et d'images propres à la culture autochtone.

Cela dit, au Nunavut, la majorité des références ne trouvaient pas écho parmi les élèves.

« L'Arctique est bien unique, et beaucoup d'information produite dans le sud du Canada n'est pas toujours pertinente, explique Theresa Koonoo, du ministère de la Santé à Iqaluit. Nous voulons nous assurer que l'information fournie aux élèves sera comprise et assimilée. »

M^me^ Koonoo donne l'exemple du tabac sacré, qui est important pour les peuples autochtones du Sud, mais ne l'est pas pour ceux du Nord, où les arbres et les plantes sont rares. La GRC collabore donc avec les ministères de la Santé et de l'Éducation pour adapter le contenu en y intégrant des citations, de l'art et des références inuits.

La serg. Yvonne Niego, du groupe de la police communautaire au Nunavut, est née et a grandi à Baker Lake (Nunavut). Selon elle, il est crucial que l'information présentée aux jeunes Inuits soit adaptée à leur culture.

« Nous vivions de façon nomade il y a 50 ou 60 ans. Il peut donc être difficile pour les jeunes de grandir au Nunavut, où bon nombre de nos aînés connaissent surtout l'environnement et les plus jeunes sont ouverts sur le monde. Ils peuvent parfois avoir de la difficulté à se comprendre », souligne la serg. Niego.

L'objectif est de lancer le nouveau programme cet automne, à temps pour la rentrée scolaire. Les intervenants locaux seront formés pour présenter le contenu aux élèves, afin d'assurer la continuité et l'uniformité du programme.

« Les partenariats sont indispensables pour mener à bien les programmes, affirme la serg. Niego. Aussi compétente qu'elle soit, la GRC a besoin de la communauté pour l'aider à offrir de bons services à tous. » ■

LE DÉCHIFFREMENT D'UN DISQUE DUR MÈNE À DE NOUVELLES ACCUSATIONS

par Deidre Seiden

Un homme de Saskatoon (Saskatchewan) fait face à de nouvelles accusations de pornographie juvénile après deux ans et demi d'efforts par une équipe d'experts judiciaires (EEJ) pour déjouer un disque dur chiffré de niveau militaire.

Justin Gerard Gryba, 26 ans, avait écopé de deux ans de prison à la fin de 2011 pour pornographie juvénile après une enquête du Groupe de lutte contre l'exploitation des enfants dans Internet (GLEEI) de Saskatchewan.

La police avait alors découvert des preuves de pornographie juvénile et récupéré deux disques durs en exécutant un mandat de perquisition.

« Nous n'avions pas trouvé une immense collection, mais comme Gryba avait aussi en sa possession deux disques durs externes protégés par des mots de passe, nous n'étions pas dupes », dit le s.é.-m. Ron Weir du GLEEI.

L'EEJ avait quelques défis à relever, notamment déjouer une contre-mesure d'autodestruction qui se serait enclenchée après dix mots de passe incorrects, rendant la récupération des données impossible.

Une fois ces défis relevés, le serg. Joel Bautista, technicien judiciaire principal au Détachement de Saskatoon, savait que ce n'était plus qu'une question de temps.

« Il y avait trois quadrillions de mots de passe possibles, soit le chiffre 3 suivi de 15 zéros, dit-il. En considérant l'espace sur la clé et le nombre maximal de caractères, nous en avions pour plus d'une décennie à essayer toutes les possibilités. »

Le serg. Bautista a collaboré étroitement avec les techniciens judiciaires de la GRC à Ottawa pour déchiffrer le disque dur externe, et leur réussite est une première pour un service de police.

« Quand on attend quelque chose depuis deux ans et demi et que ça se réalise enfin, c'est génial, dit-il. C'était gratifiant parce que nos soupçons ont été confirmés et que de nouvelles accusations ont été déposées. »

Serg. Joel Bautista

Après l'enquête initiale, il a fallu deux ans et demi à la police pour déchiffrer ce disque dur, ce qui a mené à de nouvelles accusations de pornographie juvénile.

Gryba fait maintenant face à deux accusations de production de pornographie juvénile, une de possession de pornographie juvénile et deux de voyeurisme. ■

Jamaican Constabulary Force

Les agents de liaison assurent le lien entre les services de police canadiens et des contacts utiles dans leur pays d'attache. De gauche à droite, le comm. adj. Kevin Blake, de la Jamaican Constabulary Force (JCF); le s.é.-m. Dave Rampersad, de la GRC; le chef du Service de police de Winnipeg, Devon Clunis et le comm. Owen Ellington (à la retraite) de la JCF, en Jamaïque.

DES RELATIONS SYNERGIQUES

GRÂCE AUX AL, LA GRC ACCROÎT SON INFLUENCE À L'ÉTRANGER

par Deidre Seiden

Depuis son affectation comme agent de liaison (AL) de la GRC à l'étranger, il y a plus de deux ans, l'insp. Peter Lambertucci n'a jamais accompli les mêmes tâches deux jours de suite.

Un jour, il s'affaire à une enquête antidrogue, le lendemain, il pourrait s'agir d'une enquête sur la traite de personnes, un homicide ou une menace à la sécurité nationale.

« Un des défis du poste, c'est l'éventail de compétences qu'il faut avoir, explique-t-il. D'emblée, il faut être rompu à tous les aspects d'une enquête criminelle. »

En tant qu'élément du réseau d'AL, il soutient la GRC et d'autres services de police du Canada dans les enquêtes au pays qui ont un lien avec l'étranger et aide à faire progresser les enquêtes ayant une filière canadienne.

PÔLE INTERNATIONAL

À l'issue de près de deux ans à Kuala Lumpur (Malaisie), l'insp. Lambertucci a été réaffecté à Canberra, en Australie, un des 18 pays de sa zone de responsabilité (ZR) lorsqu'il était à Kuala Lumpur.

« À l'inauguration du poste en Australie à l'été, nous avons pu scinder la ZR entre Canberra et Kuala Lumpur », précise-t-il.

Les AL sont basés à l'ambassade, au consulat ou au haut commissariat du Canada et travaillent étroitement avec des partenaires canadiens comme le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) et l'Agence des services frontaliers du Canada.

Le bureau de Canberra est l'un des quatre nouveaux postes ouverts en 2014 à titre d'essai dans le cadre d'une nouvelle stratégie, Pôle international, dans le but d'accroître la portée, la visibilité et l'influence de la GRC à l'étranger.

« Nous souhaitons établir une présence solide à l'échelle mondiale », souligne le surint. pr. Eric Slinn, directeur général des Services fédéraux et internationaux de la GRC. « Les communications ont rapproché les frontières, ce qui complique la répression du crime organisé et des menaces à la sécurité nationale. Désormais, nous devons mener la lutte à l'étranger. »

Les nouveaux postes établis à Canberra, à Ankara (Turquie), à Panama City (Panama) et à Nairobi (Kenya) sont des endroits stratégiques où la présence d'AL sera utile pour les organismes d'application de la loi canadiens.

Pour la première fois à la GRC, dix analystes criminels sont affectés à l'étranger. Chacun travaille avec un ou plusieurs AL et, dans certains cas, l'analyste est intégré au service de police local.

« Nous avons jugé utile de détacher des analystes criminels sur place avec les AL pour procéder à des analyses et monter leur propre réseau, explique le surint. pr. Slinn. Il s'agit d'obtenir l'information à la source. Rien ne remplace des effectifs sur place pour obtenir des résultats. »

C'est ce que souhaitait le serg. Marc Labonté, le nouvel AL en Turquie, depuis sa première affectation au Maroc, il y a plusieurs années.

« À l'époque, j'étais responsable de 26 pays, et c'était trop d'information à traiter, explique-t-il. Si je devais avoir un partenaire, je préférerais que ce soit un analyste apte à relever les tendances,

à créer des tableaux et à rédiger des rapports. Forts de cette capacité ici en Turquie, nous sommes à même de recueillir et de transmettre à la Direction générale l'information voulue selon la perspective locale de l'analyste. »

Les 14 nouveaux postes portent les effectifs internationaux de la GRC à 51, soit un de plus que l'objectif initial du surint. pr. Slinn.

« Si nous voulons étendre notre répression à l'étranger, ce qui selon moi s'impose, il nous faut intensifier notre présence à ces postes », précise-t-il.

NOUER DES RELATIONS

Intensifier la présence de la GRC n'est qu'un premier pas. Une fois sur place, les AL et les analystes doivent s'atteler à la tâche.

L'un des messages clés assimilés dans la formation préaffectation est l'importance de nouer les relations nécessaires à leur nouveau poste.

Ils jouissent du soutien du Centre de coordination et de liaison internationale (CCLI), qui leur affecte un agent de module.

« Il s'agit d'établir un réseau », explique le s.é.-m. Richard Marcotte, agent de module chargé du territoire Asie-Pacifique. « Pour répondre à l'avalanche de demandes, l'AL doit avoir les contacts et les effectifs compétents en place. »

Ensuite, il faut multiplier ceux-ci par quelque 21 pays, selon le nombre d'États qui relèvent de sa ZR.

« Lorsque l'AL a déjà un contact, il peut faire des appels », précise le s.é.-m. Éric Lalancette, coordonnateur régional au CCLI. Autrement, il doit aller sur place et établir un réseau pour trouver la réponse ou l'information recherchée par le service demandeur au Canada. »

Et ces partenariats reposent sur la confiance.

« Si vous pouvez gagner la confiance de ces autres services de police, ils vous communiqueront des renseignements, explique le surint. pr. Slinn. Vous leur rendrez la pareille et amorcerez une relation de confiance qui vous permettra de résoudre davantage de crimes. »

AVANCEMENT DES OPÉRATIONS

Comme l'insp. Lambertucci comptait déjà un réseau en Australie, il s'est consacré à renforcer ses relations. C'est l'aspect le plus satisfaisant de son travail.

« Il faut se rappeler que le travail de l'AL repose essentiellement sur les liens qu'il noue. Quelle satisfaction d'obtenir des résultats à partir des relations et des partenariats en place », constate-t-il.

Sans l'apport des AL, bien des enquêtes de dimension internationale prendraient beaucoup plus de temps ou seraient dans l'impasse. Les AL travaillent pour toutes les divisions de la GRC et tous les services de police canadiens.

En 2011, le cap. Trent Marshall, de concert avec l'équipe de Crimes graves et Crime organisé de la Police fédérale (CGCOPF)à Kelowna (C.-B.), a amorcé une enquête sur une organisation criminelle établie dans la province qui exportait de la marihuana et importait de la cocaïne. L'enquête consistait notamment à effectuer une mission d'infiltration à Mexico (Mexique).

On a donc pris des dispositions par l'entremise de l'AL pour mettre les enquêteurs du Canada en contact avec les autorités compétentes à Mexico.

« Il nous a fallu exécuter un plan opérationnel très détaillé pour mener à bien la mission d'infiltration dans un pays étranger, explique le cap. Marshall. L'opération a si bien marché que nous en avons réalisé deux autres au Panama et, là encore, le bureau de l'AL en Colombie (responsable du Panama) nous a été d'un précieux secours. »

Ce n'est pas la première fois que le cap. Marshall a collaboré avec l'AL d'un autre pays. En 2010, les AL du Brésil et du Mexique ont assisté une enquête de Crimes graves et Crime organisé sur l'importation d'une vaste cargaison de cocaïne dans un broyeur à fruits en provenance d'Argentine. L'enquête a abouti à la condamnation de trois hommes.

AU PAYS ET À L'ÉTRANGER

Le travail de l'insp. Lambertucci, du serg. Labonté et des autres AL repose sur l'échange d'information, qui se fait en vertu de protocoles d'entente et par des conversations informelles en personne.

C'est une relation réciproque; les éléments qu'ils sont autorisés à communiquer seront transmis à leurs partenaires à l'étranger. La plupart des AL de la GRC font partie d'un groupe ou d'une association qui les met régulièrement en contact avec leurs homologues des É.-U., d'Australie ou du R.-U., ainsi qu'avec leurs partenaires locaux.

« Si vous avez de bons rapports avec vos partenaires, ceux-ci vous signaleront ce qu'ils savent au sujet d'un Canadien se trouvant dans leur pays, explique le s.é.-m. Marcotte. C'est ainsi que vous obtiendrez l'information. Par la police ou un autre contact, vous apprendrez qu'un individu ou un groupe canadien y exercent des activités. »

C'est alors que l'AL entamera une enquête, ce que le surint. pr. Slinn souhaite voir se produire plus souvent. Il aimerait que les AL adoptent un modèle plus axé sur les missions que sur les tâches.

Il présente l'analogie des policiers de première ligne qui, lorsqu'ils ne sont pas dépêchés sur les lieux d'un incident, prennent l'initiative d'une autre façon, par exemple en établissant un contrôle routier pour s'assurer que les gens bouclent leur ceinture de sécurité.

« J'aimerais que nos AL cherchent les occasions de faire avancer les dossiers opérationnels sur la sécurité nationale en se penchant sur le genre de criminalité typique dans leur ZR, au Moyen-Orient par exemple », souligne le surint. pr. Slinn.

Si les AL jouent un rôle déterminant à l'étranger, ils n'ont aucune compétence à l'extérieur du Canada et s'en remettent donc à leurs partenaires.

C'est une relation mutuellement avantageuse. Le Canada non seulement communique des informations à ses partenaires et aide les organismes étrangers dans les enquêtes concernant le Canada, mais il offre aussi un

Des AL ont prêté leur concours à une enquête internationale après la découverte de cocaïne dans un broyeur à fruits commercial intercepté à la frontière à Vancouver. Une importante quantité de cocaïne a été découverte après le démantèlement du broyeur à fruits.

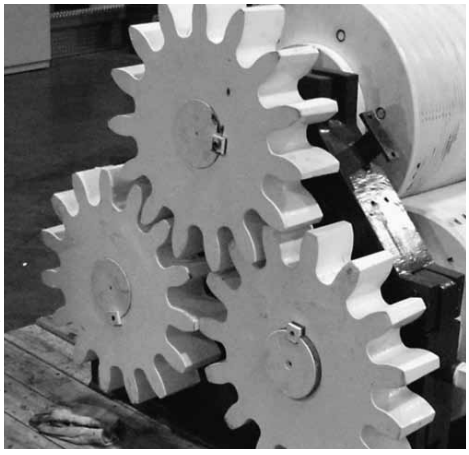

CGCOPF, Kelowna, GRC

renforcement des capacités aux pays.

La GRC tire parti des organisations avec lesquelles elle collabore en développant des liens de confiance et en offrant une formation aux enquêtes et aux techniques d'entrevue judiciaire, de surveillance et d'arraisonnement de navire.

On procède à une mission d'évaluation des besoins, de concert avec le MAECD. Puis on rencontre les organismes partenaires pour leur demander de quelle façon on peut les assister.

« Ce n'est pas à nous de leur dire ce dont ils ont besoin, précise l'insp. Lambertucci. Nous souhaitons obtenir leur concours, et en les aidant, nous en retirons des avantages au Canada. »

Lynn Church

L'efficacité d'un AL repose sur les relations et le réseau de partenaires qu'il développe dans sa zone de responsabilité.

UN DÉFI SATISFAISANT

Pour être efficaces, les AL doivent connaître les lois et la culture de leur pays d'attache; la connaissance de la langue est aussi un atout. Ils doivent aussi se familiariser avec les méthodes et les politiques de la police locale, qui peuvent être fort différentes de celles en place au Canada.

« Nos AL devraient posséder une expérience opérationnelle variée, souligne l'insp. Rich Baylin, off. resp. d'Opérations et Développement policier internationaux. Une expertise en matière de crimes graves, de drogues, de crimes financiers et de sécurité nationale est essentielle. »

« Leur capacité à prendre des décisions éclairées doit être confirmée. Ils doivent posséder un certain degré de connaissances, de compétences et d'aptitudes pour prendre des décisions au quotidien », explique l'insp. Lambertucci.

S'ils jouissent de l'appui du CCLI et du réseau d'autres AL étrangers pour obtenir conseil, en général ils sont laissés à eux-mêmes.

C'est un travail exigeant, mais important. « C'est ce qui le rend si satisfaisant, explique le serg. Labonté. Nous goûtons à l'attrait de villes et de cultures différentes, et même aux méthodes particulières d'autres services de police. »

Et c'est la sécurité du Canada qui en bénéficie. « Sans nos AL, nous ne profiterions pas de l'assistance que nous accordent nos partenaires étrangers », ajoute le s.é. m. Lalancette.

Ce sont les relations que tissent les AL avec leurs partenaires et leurs réseaux locaux, comme les policiers et les avocats, qui les rendent si utiles au Canada dans sa capacité de mener des enquêtes criminelles à l'étranger.

« Nous n'avons aucun pouvoir à l'étranger, explique le cap. Marshall. Nous avons besoin de leurs contacts. Nous devons collaborer avec nos partenaires de façon beaucoup plus régulière pour endiguer le crime à la source, plutôt que le réprimer en aval ici au Canada. » ■

ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS POUR LES ANALYSTES À L'ÉTRANGER

Dix analystes de renseignements criminels de la GRC ont été déployés de Londres à Dubaï dans le cadre d'un projet pilote visant à recueillir de l'information sur le terrorisme et le crime organisé transnational dans des secteurs qui ont une incidence sur la sécurité des Canadiens.

« Les analystes envoyés à l'étranger peuvent obtenir des renseignements à la source et les transmettre au Canada », explique le surint. pr. Warren Coons, directeur général du Centre national de coordination du renseignement.

Kathleen Macoomb, l'analyste affectée à l'étranger (AAE) à Mexico (Mexique), fait ressortir des liens, des habitudes et des tendances de l'information qu'elle recueille.

« Je peux relier des dossiers de ma zone de responsabilité qui ont un lien avec le Canada, explique-t-elle. Les agents de liaison sont très occupés, mais je peux étudier leurs dossiers et les miens, puis établir des liens entre eux. »

Les AAE créent un réseau solide de partenaires dans leur secteur. Les conversations en personne leur permettent d'établir et d'entretenir des rapports de confiance qui facilitent l'échange d'information.

« Mes partenaires me donnent de l'information sur des individus, des tendances ou des itinéraires de drogue que je peux transmettre au Canada pour ouvrir des pistes d'enquête ou produire des renseignements stratégiques, ajoute M^me^ Macoomb. Si nous n'étions pas sur place, nous n'aurions pas accès à ces renseignements. Nous pourrions connaître seulement la version canadienne d'un dossier ou même ne jamais prendre connaissance d'un sujet en particulier. »

De telles occasions de collaborer avec des partenaires à l'étranger permettent à la GRC d'établir des liens importants entre des dossiers de crime organisé et de terrorisme et, ainsi, de contribuer à la sécurité nationale du Canada et aux enquêtes internationales menées dans les zones de responsabilité.

Jusqu'à présent, le projet pilote des AAE a surpassé les attentes, selon Debbie Counsel, superviseure des AAE.

« Prenons, par exemple, le trafic de drogue. Nous pouvons récupérer une livraison contrôlée de drogue en sol canadien sans en connaître la source. Nos analystes à l'étranger réussissent à faire des liens et à déterminer d'où et de qui la drogue provient, dit-elle. Nous disposons donc d'une toute nouvelle source d'information. »

— Deidre Seiden

OUTILS DU MÉTIER

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS À L'ÉTRANGER

par Sigrid Forberg

Lorsque le serg. Rabih Abdallah a été nommé agent de liaison (AL) à Rabat, Maroc, il avait, pour mission, de se rendre dans les 25 pays qui constituent sa zone de responsabilité (ZR).

Ce qu'il a constaté dans les services de police des pays d'Afrique centrale et occidentale, c'est un manque de ressources financières, de formation et d'équipement de base.

« Définir le mot *de base* dans ce contexte est difficile vu que, pour un Canadien, l'idée est relativement claire. Mais cette idée est souvent 100 fois mieux que la réalité du terrain », affirme-t-il.

UNE AIDE MUTUELLE

Alors, pour voir ce qu'il pouvait offrir à ses partenaires, il s'est dirigé vers le Programme de renforcement des capacités de la GRC.

Ce programme, qui relève des Services spéciaux fédéraux et internationaux, est un groupe de gestion et de coordination qui cible les régions et les organismes étrangers pouvant bénéficier de projets de renforcement des capacités à l'appui des priorités stratégiques de la GRC.

Du mentorat et de la formation à la fourniture d'équipement, chaque projet vise à aider les organismes d'application de la loi étrangers à améliorer les compétences et les connaissances nécessaires à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale.

« C'est un excellent moyen pour les AL de prêter main-forte aux organismes étrangers en échange de leur collaboration », précise Mihaela Pavel, analyste auprès du Programme.

Souvent amené par la nature de son travail à solliciter de l'aide ou de l'information de ses partenaires, l'AL trouve, dans les ressources utiles et tangibles à sa disposition, quelque chose à leur offrir en retour.

« Le Programme est l'un des seuls outils dont les AL peuvent tirer parti pour rendre service aux pays étrangers ou à leurs relations sur place et entretenir des liens avec ces dernières », confie le s.é.-m. Steeves Veilleux, gestionnaire du Programme.

DES TECHNIQUES AMÉLIORÉES

En considérant les compétences de base qui profiteraient aux policiers des pays de sa ZR leur carrière durant, ainsi que les techniques qu'ils pourraient employer lorsque leur assistance serait sollicitée à l'appui d'enquêtes canadiennes, le serg. Abdallah a retenu les techniques d'entrevue.

« J'ai surtout remarqué que les policiers interrogeaient les suspects en hurlant et croyaient pouvoir faire parler les gens en les intimidant par leur statut », explique-t-il. « Ce temps-là est derrière nous; on peut mieux faire aujourd'hui. »

De concert avec les responsables du Programme, une proposition de projet a été élaborée en vue d'obtenir le soutien financier du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement. Comme justification, le serg. Abdallah a évoqué l'intérêt particulier que revêtent, quoique peu nombreux, les dossiers de sa ZR touchant le Canada.

Des fonds ont été approuvés pour sept séances d'une semaine ayant accueilli chacune 24 participants notamment du Maroc, de la Mauritanie, du Burkina Faso, du Niger et du Tchad. Le projet, entrepris en janvier 2013 et achevé l'automne dernier, suivait la méthode de formation des formateurs.

Il est parfois difficile de libérer des experts en la matière pour ce genre de projets. Mais, d'après le gend. Eric Boissoneault, instructeur en techniques d'entrevue de la GRC originaire du Québec présent lors des deux dernières séances, la GRC en tire un net profit.

« Nous étions là pour leur apprendre des techniques d'entrevue de calibre mondial », précise le gend. Boissoneault. « Ainsi, quand on leur demandera des renseignements, ils les obtiendront de la manière souhaitée et dans le respect des droits de la personne. »

ACTION POUR LE CHANGEMENT

Le serg. Abdallah souligne que l'efficacité du projet a été particulièrement remarquable au Maroc. Au début de la formation, il s'était rendu compte que la législation du pays ne permettait pas l'utilisation de certaines techniques.

Il a alors invité une relation au ministère de la Justice à observer une séance pour constater leur bien-fondé. Un an et demi plus tard, la législation a été modifiée, ouvrant la voie à l'intégration de ces techniques dans l'Institut de police.

Le s.é.-m. Veilleux précise que la réussite du projet au Maroc correspond à ce que la GRC espère accomplir grâce au Programme de renforcement des capacités.

« C'est un simple profit que nous récolterons. En dotant les services de police étrangers de techniques et de connaissances améliorées en matière d'enquête, nous nous garantissons une meilleure collaboration », conclut-il. ■

Un formateur de la police marocaine présente une attestation de formation de la GRC à une policière.

Direction Générale de la Sûreté Nationale

EN MISSION, LA CONTINUITÉ EST ESSENTIELLE

DES ÉQUIPES ASSURENT L'UNIFORMITÉ DU PERFECTIONNEMENT

Sûreté du Québec

Des équipes spécialisées, comme celle du Programme d'accompagnement des cadres policiers, transmettent leurs connaissances à la Police nationale d'Haïti.

par Deidre Seiden

Lorsque le Canada affecte des policiers à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), ceux-ci deviennent des membres de la police civile des Nations Unies (UNPOL). Ensuite, les Nations Unies déterminent l'usage optimal de leurs ressources.

C'est ainsi que fonctionnait la mission depuis ses débuts en 2004. Mais après le tremblement de terre en 2010, les choses ont changé.

Lorsque la communauté internationale a su la violence sexuelle ou fondée sur le sexe (VSFS) dont étaient victimes les femmes et les enfants dans les villages de tentes (où près d'un million de personnes vivaient après le tremblement de terre), il a fallu s'y attaquer.

« Les crimes sexuels étaient considérés comme des infractions mineures : il fallait changer cette mentalité », se souvient l'ancien commissaire de police de la MINUSTAH Marc Tardiff.

UNE IDÉE NOUVELLE

La VSFS est devenue un élément central de la mission. Lorsque la Norvège a suggéré à l'ONU en 2010 de créer une équipe spécialisée en la matière, Marc Tardiff n'était pas convaincu.

Il devait affecter les ressources là où, selon lui, on en avait besoin. La Norvège, qui était prête à financer le projet, voulait en avoir le contrôle et tenait à la continuité.

« Mais après six, neuf mois, j'ai conclu que c'était la meilleure façon de faire », poursuit Marc Tardiff.

Au cours de la première phase du projet, l'équipe spécialisée en VSFS a donné de la formation à environ 1 000 membres de la Police nationale d'Haïti (PNH) de toutes les régions d'Haïti sur le traitement des affaires de violence conjugale et d'agression sexuelle. Elle a également formé des formateurs de la PNH pour qu'ils puissent s'approprier le projet quand ils seraient prêts.

Par ailleurs, elle a fourni un soutien logistique pour l'aménagement, dans les postes de police, d'installations où les victimes de VSFS puissent se sentir à l'aise de porter plainte.

Deux membres canadiens de l'UNPOL font partie de l'équipe depuis le début. Dans le cadre des négociations relatives à la deuxième phase du projet, qui sont en cours, les Norvégiens ont ajouté une clause spéciale pour s'assurer que des Canadiens continuent de faire partie de l'équipe.

L'équipe travaille maintenant à plusieurs projets, dont une toute nouvelle initiative dans le cadre de laquelle la PNH a installé pendant deux semaines une clinique dans un hôpital de la région de Cap-Haïtien.

« Souvent, les victimes vont voir leur médecin, mais n'ont aucun moyen de transport ou de communication pour porter plainte à la police », explique le serg. Alain Tremblay de la GRC, un membre de l'équipe spécialisée en VSFS. « Cette initiative permet aux victimes de parler à la police à l'hôpital. »

LA TOUCHE CANADIENNE

« Au moment de rendre compte des réalisations du Canada au cours de la dernière année dans le cadre de la mission, la GRC a remarqué que l'équipe de VSFS avait accompli des progrès substantiels et obtenu des résultats concrets à l'appui du renforcement des capacités de la PNH », explique le serg. Pierre Rivet, chargé de projet du Développement policier international à la GRC.

C'est que pour une rare fois, ce projet, dirigé par des Norvégiens et des Canadiens, a profité d'une continuité.

« Nous avons compris que les équipes spécialisées étaient la voie à suivre », poursuit le serg. Rivet.

Présentement, en plus de faire partie de l'équipe spécialisée en VSFS, le Canada collabore avec l'ONU à la mise sur pied d'un projet sur les crimes graves et le crime organisé, d'un autre sur la police communautaire et du Programme d'accompagnement des cadres policiers (PACP).

« Nous sommes là pour les accompagner, déclare le serg. Stéphane Bérubé de la GRC, qui participe au PACP. Nous tentons de les amener à penser de façon stratégique. Pas seulement à court terme, mais à long terme. »

Le PACP consiste à encadrer de futurs cadres intermédiaires afin qu'ils mettent ce qu'ils ont appris en pratique sur le terrain. Même si le programme n'en est qu'à ses balbutiements, le serg. Bérubé affirme que les choses vont rondement.

« Nous nous améliorons sans cesse, conclut-il. Nous profitons des idées nouvelles des policiers qui arrivent du Canada, mais dans un an, nous aurons toujours le même objectif, celui de renforcer la PNH en rendant ses cadres plus solides. » ■

QUEL RÔLE LA SENSIBILITÉ CULTURELLE JOUE-T-ELLE CHEZ LES POLICIERS AFFECTÉS À L'ÉTRANGER?

LES SPÉCIALISTES

- **S.é.-m. Roch Côté, s.-off. resp. Échange d'information, INTERPOL, GRC**
- **Serg.-dét. Janice Laws, Enquêtes criminelles, Service de police de Montréal**
- **Surint. J.M. (Joe) McAllister, directeur, Programme des incidents critiques, GRC**

ONU/MINUSTAH

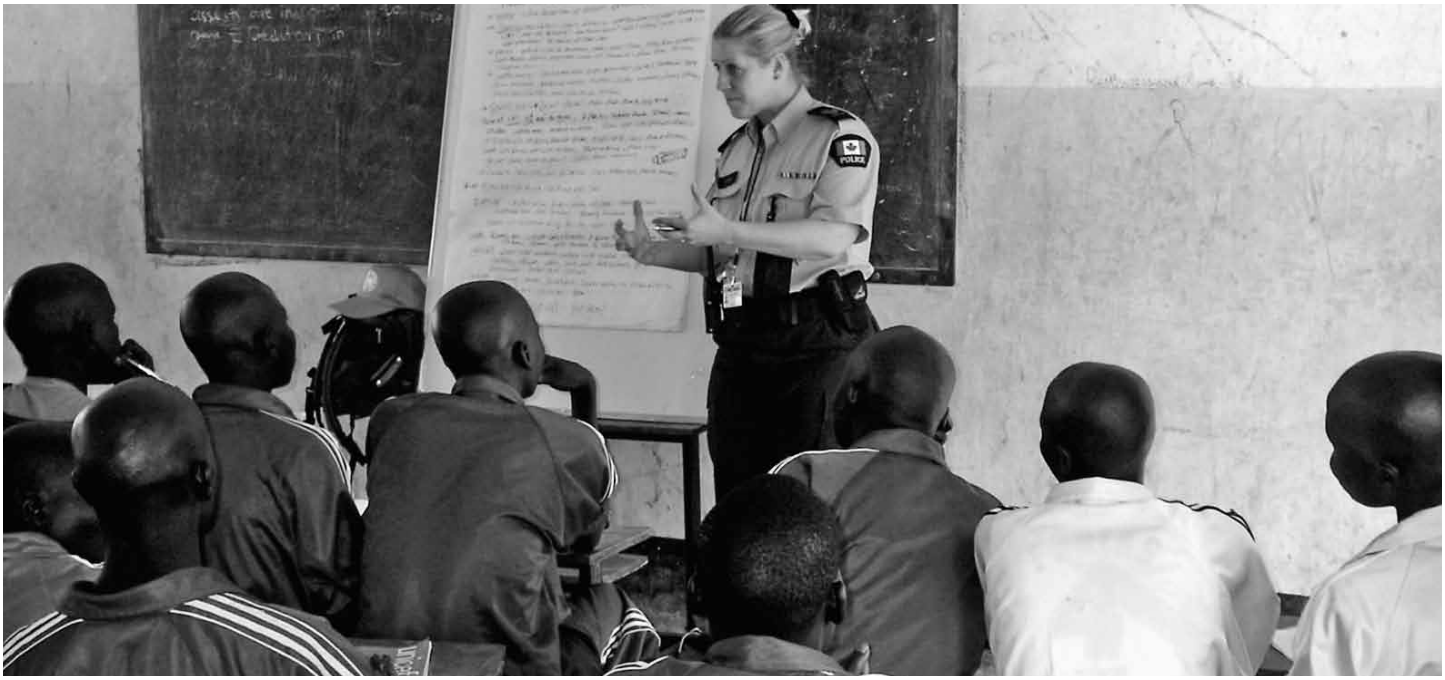

Dans de nombreuses cultures, les relations ont préséance sur les rôles officiels, explique la serg. Janice Laws, ci-dessus.

S.É.-M. ROCH CÔTÉ

Il n'est pas rare pour les gens prenant des vacances à l'étranger de se renseigner au préalable sur le pays qu'ils visitent. Après tout, en tant qu'hôtes, ils voudront se montrer respectueux de la culture des autres et sensibles à leurs traditions et aux marques de politesse locales. Il en va de même pour le personnel et les policiers affectés outre-mer.

À mon avis, la culture joue un rôle prépondérant dans le quotidien des gens. Nous devons en comprendre les exigences et les émotions qu'elle suscite. La culture diffère d'un pays à l'autre; c'est pourquoi certaines choses acceptables dans un pays peuvent constituer un manque de politesse dans un autre. Se sensibiliser aux coutumes et à la culture d'un autre pays constitue une marque de respect, et le respect est essentiel à toute relation professionnelle.

Lorsque vous vous installez dans le territoire d'autrui, il vous incombe d'obtenir le plus de connaissances possible sur lui afin de mériter sa confiance et son respect. Se familiariser avec la culture et la mentalité du peuple d'un pays est essentiel si l'on veut créer des stratégies qui suscitent l'adhésion de la population locale. Il importe aussi de connaître le système politique, la culture de prise de décisions, ses codes et ses règles explicites et tacites.

Pendant quatre ans, j'ai été agent de liaison au Pakistan, où j'étais également responsable de l'Afghanistan et de l'Iran. J'ai tôt fait de comprendre que les gens de ces pays ont une culture très axée sur les relations. La relation compte pour tout, chez ces peuples qui préfèrent traiter avec des amis, des parents et des gens qu'ils connaissent bien. Pour les responsables pakistanais et afghans, toute relation professionnelle se joue sur le plan personnel. Dans une culture axée sur les relations, il faut en comprendre les règles et prendre le temps d'établir des liens de confiance et d'amitié.

C'est une notion qu'il faut bien saisir pour assurer des services de police efficaces au Moyen Orient. À long terme, les policiers, quelles que soient leurs tâches, doivent consacrer du temps à nouer des relations et à renforcer leur crédibilité. L'agent de liaison ne doit pas s'attendre à ce qu'une demande, une fois formulée, soit exécutée sur-le-champ, sans embûche. Privilégier les relations, c'est prendre le temps de prendre le thé, de parler du temps qu'il fait, de s'enquérir de la famille et de commenter le dernier match de cricket. Lorsqu'on a affaire aux gens du Moyen-Orient, il faut mettre le temps voulu pour obtenir des résultats durables.

Nous devrions toujours aborder nos relations outre-mer avec une sensibilité à la culture pour éviter d'offenser nos partenaires étrangers. Ce faisant, nous éviterons les malentendus. En fin de compte, nous saurons traiter nos relations étrangères avec respect et compréhension, ce qui favorisera la coopération de nos partenaires à notre égard.

SERG.-DÉT. JANICE LAWS

La sensibilité culturelle est essentielle à l'efficacité des opérations policières outre-mer. La culture est caractérisée par toute une série d'éléments

qui ne sont pas nécessairement apparents pour un étranger. Il est dans la nature humaine de chercher un sentiment d'appartenance. Notre culture détermine souvent nos comportements et nos attitudes. Le besoin d'estime et de réalisation de soi nous incite à préférer notre propre culture et à en faire l'apologie.

En service à l'étranger, nous devons nous ouvrir aux aspects positifs d'une autre culture sans nous sentir menacés.

Nous retrouver dans un environnement de travail au sein d'une autre culture constitue un défi psychologique. L'esprit lutte pour s'adapter à un nouvel environnement visuel et auditif. C'est ici que nous devons rechercher les points communs de notre humanité afin de garder notre optimisme et notre ouverture d'esprit. Nous partageons tous la faculté de rire, de pleurer, de manger, de dormir et d'aimer nos proches. Ce trait humain commun nous permet de sympathiser et d'être moins enclins à juger.

Cela dit, je dois être consciente de l'impression que les autres se font de moi. Ma culture, mes habitudes, ma tenue, mon rôle et mes comportements peuvent leur sembler étranges. L'efficacité du travail policier à l'étranger repose sur la communication pour le transfert des compétences et le mentorat. Nos démarches seront futiles si nous ne gagnons pas le respect des autres policiers. Notre crédibilité est essentielle si nous voulons être entendus et compris, et convaincre les autres d'adopter les nouvelles méthodes policières que nous leur proposons.

La sensibilité culturelle est un élément important de la philosophie organisationnelle préconisée dans toutes les missions des Nations Unies dans le monde. Le respect de la diversité est une valeur fondamentale qui unit tous les collaborateurs.

Au moment d'être affectés à une mission de police internationale, il nous faut acquérir le plus de connaissances possible sur le pays hôte. Nous devons examiner nos propres opinions, valeurs, perceptions, préjugés, stéréotypes et idées fausses, et avoir une authentique compréhension de nous-mêmes et de nos convictions. Si nous donnons l'impression d'être critiques ou biaisés, nous ferons obstacle à la mission. Il ne faut jamais sous-estimer la perception des autres à notre égard. Nous avons une grande visibilité et nos actes font constamment l'objet d'un examen critique.

Dans de nombreuses cultures, les relations ont préséance sur les rôles officiels. Faute d'établir des relations fondées sur la compréhension et le respect mutuels, les rôles pourront ne pas être estimés. En choisissant de traiter les autres comme mes frères et sœurs — ma famille au sens large — , j'aborde chacun avec amour et respect, et je fais preuve d'ouverture, manifestant mon intérêt, prêtant une oreille attentive et posant des questions. Il faudra peut-être un certain temps avant de pouvoir communiquer mes connaissances et mon expérience.

D'abord et avant tout, il importe de leur manifester mon côté humain. Le contact avec les gens d'une autre culture influence notre culture, et peut même engendrer une nouvelle culture. Nous ne saurions gagner une autre personne à notre cause sans tenir compte de sa culture.

SURINT. JOE MCALLISTER

On ne saurait trop insister sur le rôle de la sensibilité à la culture dans les activités policières à l'étranger. À l'issue de cinq missions, une des notions clés que j'ai apprises est qu'il faut comprendre où l'on se trouve, avec qui on travaille et les origines de la situation dans laquelle nos interlocuteurs se trouvent.

Au moment de se préparer à une mission, les policiers doivent savoir qu'ils ne travaillent plus dans un environnement où la notion de police communautaire a un sens et est généralement acceptée. Nous sommes affectés à des États en déroute où, historiquement, la police faisait souvent partie du problème. Dans nombre de ces pays, la police était le bras armé du gouvernement et pouvait paraître opprimante, injuste, violente et insensible aux besoins respectifs de la collectivité, des minorités et de chaque sexe.

Lors de mon premier déploiement au Kosovo en 2001, j'ai cru à tort que nombre des problèmes sociaux étaient liés au démembrement de l'ancienne Yougoslavie. Mais après avoir copatrouillé avec des confrères de la police kosovare et entendu leurs récits, j'ai rapidement compris que certains des conflits entre Serbes et Albanais remontaient bien avant la Première Guerre mondiale.

Il est essentiel de comprendre les causes fondamentales des doléances historiques et des différences culturelles quand on tente de motiver des gens de cultures diverses non seulement à travailler ensemble, mais en plus à protéger les membres d'une communauté pouvant susciter une haine ancestrale.

Une fois que les policiers ont une profonde compréhension de ces enjeux liés à la culture, ils peuvent amorcer un dialogue avec les policiers locaux et la population sans sembler prendre parti, de façon à assurer une prise de décision et une intervention policière justes et objectives.

L'autre élément clé est de bien comprendre les différences culturelles chez vos partenaires policiers. Les Nations Unies, l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe sont constituées de nombreux États, chacun au contexte culturel et historique distinct. Collaborer avec des policiers de pays différents du nôtre nous éclaire sur la façon d'aborder les nombreux défis qui se posent dans les missions.

Ainsi, lors de ma deuxième mission en Afghanistan, j'ai organisé un exposé sur les structures policières à l'intention du vice-ministre de l'Intérieur responsable de la politique stratégique et de plusieurs ambassadeurs. Je coprésidais un groupe de travail sur la réforme ministérielle et l'on m'a demandé de citer des exemples de travail policier pour éclairer les responsables afghans. J'ai alors rassemblé des exposés de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, du Canada, de la Jordanie, de la Finlande, de la Turquie et des États-Unis. Un des éléments éloquents de cet exposé était la perspective des Afghans sur le processus disciplinaire.

Si la plupart des corps policiers ont établi des règles, un code de déontologie, des politiques et des tribunaux internes, les Afghans s'en remettent aux mollahs et aux imams pour s'assurer que les policiers traitent la population conformément aux enseignements du Coran. Ce qui s'apparente de près à la façon dont les Jordaniens administrent leurs postes de police : plutôt que d'avoir un sergent-major responsable de la conduite, le mollah vient s'entretenir avec les policiers, et les membres du public présentent leurs plaintes sur les inconduites des policiers. Ce qui fonctionne en maints endroits beaucoup mieux que n'importe quel code de règles. Cet exemple a été fort instructif pour de nombreux officiers supérieurs qui, jusque-là, avaient préconisé des mécanismes renforcés de surveillance civile de la police.

Mes homologues jordaniens et turcs m'ont grandement éclairé sur les spécificités culturelles de l'Afghanistan et de la Turquie. Non seulement ils en savaient beaucoup sur la culture afghane, mais ils étaient aussi conscients de ce qui fonctionnerait et ne fonctionnerait pas dans la région. Plus que n'importe quel ouvrage, ces deux collègues m'ont instruit sur la culture musulmane et sur le travail policier en me montrant l'application pratique des théories que nous tentions d'exposer au groupe de travail. ■

« UN RÉCIT PALPITANT »

L'ŒUVRE D'UN JOURNALISTE SOULIGNE LE TRAVAIL DE LA GRC À L'ÉTRANGER

Le journaliste d'enquête Terry Gould a passé un an à côtoyer les formateurs de la police civile (CIVPOL) canadienne œuvrant auprès de corps policiers afghans, palestiniens et haïtiens. Son livre, Worth Dying For: Canada's Mission to Train Police in the World's Failing States*, relate l'histoire de nombreux policiers qu'il a rencontrés et leur ardent désir d'aider des pays en difficulté à établir des services de police éthiques. Sigrid Forberg a recueilli ses propos.*

COMMENT VOUS ÊTES-VOUS INTÉRESSÉ AU TRAVAIL DE LA POLICE À L'ÉTRANGER?

Au cours de plus de dix ans de travail dans des pays gérés essentiellement sur le modèle criminel, j'avais vu que les chefs d'État exploitaient la police pour faciliter leurs propres activités illégales, nommant leurs acolytes à la tête des corps policiers et leur donnant à comprendre que leur revenu dépasserait largement leur salaire et qu'en échange de leur soutien et d'une part du butin, ils pourraient agir en toute impunité. Les chefs de police vendaient à leur tour des postes subalternes aux mêmes conditions. Au bout d'environ cinq ans, j'ai commencé à documenter les carrières de journalistes assassinés dans leur localité de résidence dans cinq de ces pays. J'ai consacré quatre ans au livre *Murder Without Borders*, qui raconte leur histoire. Ces journalistes avaient généralement tenté d'exposer la corruption de leur gouvernement, et dans presque tous les cas, c'était la police qui avait organisé leur meurtre. Je ne voulais pas donner l'impression que tous les policiers que j'avais rencontrés étaient croches, mais ceux qui ne l'étaient pas se concentraient dans les échelons inférieurs. Je me suis rendu compte que, dans les sociétés où règne l'impunité, même les flics honnêtes finissent par devenir pourris, se disant : « Ils nous versent un salaire de crève-faim, ils s'attendent à ce qu'on vole, on va leur donner raison. »

COMMENT AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE LA CIVPOL?

J'en étais venu à conclure que la réforme des sociétés aux prises avec une corruption systémique passait par la réforme de la police. Je me suis alors demandé comment on pouvait amener les forces policières à opposer un frein aux prédateurs qu'étaient leurs dirigeants de la classe politique. La mission me paraissait impossible. Mais parfois, quand un journaliste pose et repose une question, il finit par obtenir une réponse. Quand l'élève est prêt, le maître apparaît.

Après la publication de *Murder Without Borders*, j'ai rencontré Joe McAllister, un surintendant de la GRC qui croyait pouvoir réformer les corps policiers coupables d'oppression envers une population civile. Il avait passé trois ans dans des États défaillants sous la bannière de la méconnue Sous-direction des missions de paix internationales [aujourd'hui rebaptisée Développement policier international]. Je savais que nos policiers donnaient de la formation à leurs confrères en Haïti, mais pas qu'ils allaient dans des coins reculés du monde pour remplir une mission stratégique, c'est-à-dire constituer des corps policiers honnêtes et professionnels dans des pays dévastés par la guerre ou au bord de l'effondrement. À l'époque, ces agents de la CIVPOL, comme on les désignait, risquaient leur vie dans le cadre de neuf missions en zone rouge, dont six des 10 premiers pays à l'index des États défaillants du magazine *Foreign Policy*. La chose étant peu connue, j'ai pensé que ce serait un sacré bon sujet de reportage.

QU'EST-CE QUE VOUS VOUS ATTENDIEZ À DÉCOUVRIR?

Je ne m'attendais pas à voir un groupe d'agents voués à la promotion du plus élémentaire principe de comportement éthique de toute l'histoire de l'humanité. Je parle ici de la règle de Hillel, qui transcende les époques et les cultures : ce qui t'est odieux, ne l'inflige pas à autrui. Aux yeux de Joe McAllister et de la plupart des autres agents de la CIVPOL que j'ai rencontrés, leur travail consiste à apprendre aux corps policiers étrangers la façon d'appliquer cette règle, et ce souci est au cœur de leurs missions. Nos formateurs policiers veulent montrer aux services de police du monde entier comment remplir le devoir le plus fondamental du policier, c'est-à-dire empêcher les méchants de s'en prendre aux gentils. Le Canada était autrefois reconnu comme un pays pacificateur qui excellait à cet égard. De 1956 à 1992, il a souvent été le

Terry Gould a écrit un livre sur l'année qu'il a passée à côtoyer les formateurs canadiens de la CIVPOL en Afghanistan, en Palestine et en Haïti.

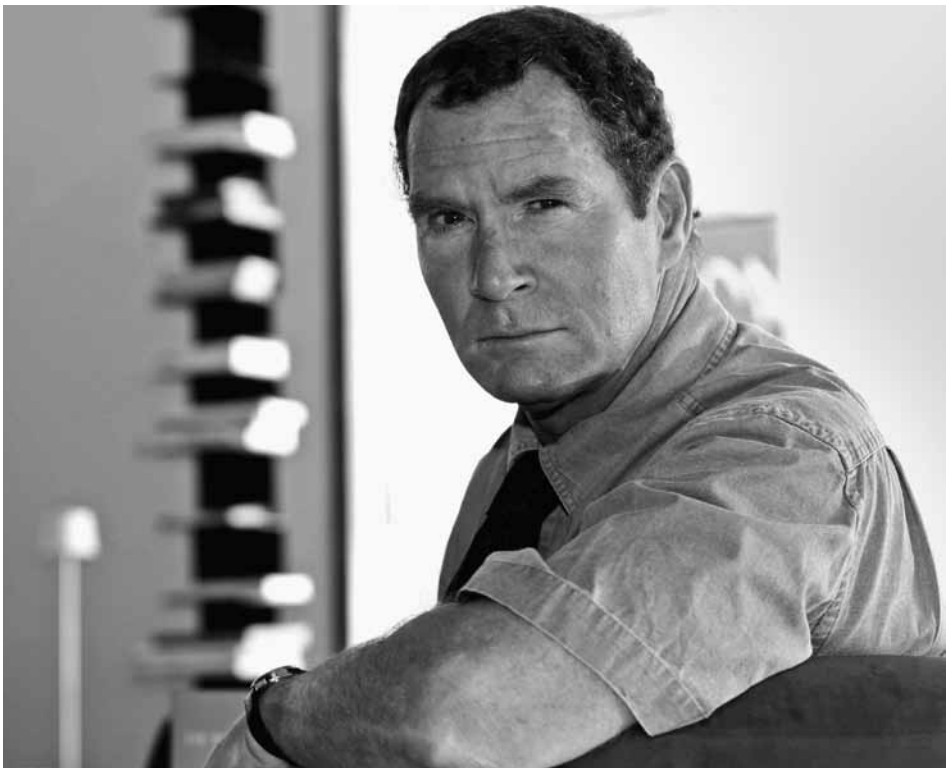

Terry Gould

Terry Gould

La cap. Candice McMackin de la GRC enseignant le maniement des armes à feu au Camp Nathan Smith, à Kandahar, en Afghanistan (2010).

plus grand fournisseur de soldats aux missions de paix onusiennes, mais aujourd'hui, il se classe autour du 70e rang. N'empêche que cette réputation vertueuse continue à profiter aux Canadiens partout dans le monde, et sa préservation est attribuable en partie aux bénévoles de la CIVPOL.

J'avais jusqu'alors signé des reportages sur divers pays aux allures mafieuses, où j'avais vu les corps policiers recourir à la torture et au meurtre pour écraser toute résistance, sans jamais me douter que nous avions un groupe entièrement consacré à la réforme de tels oppresseurs. Quand Joe McAllister s'est mis à parler des formateurs policiers tués en mission puis des agents qu'il avait formés en Afghanistan et qui avaient par la suite été assassinés, je me suis dit : voilà un récit palpitant de portée internationale, concernant des hommes et des femmes idéalistes qui expriment concrètement leurs croyances profondes. C'est alors que j'ai décidé d'écrire le livre.

PAR OÙ AVEZ-VOUS COMMENCÉ?

Joe McAllister allait retourner en Afghanistan et j'ai fait des démarches pour l'accompagner. De tous les pays où travaillait la CIVPOL à l'époque, j'en ai choisi trois qui retenaient l'attention du monde entier et qui illustraient différents aspects de la mission. D'abord, l'Afghanistan, parce qu'il était au cœur d'une guerre sanglante et que la plupart des experts voyaient dans la création d'un corps policier honnête le facteur le plus important pour la remise sur pied du pays. De plus, la CIVPOL envoyait des policières canadiennes là-bas pour former des agents de sexe tant masculin que féminin à Kandahar, où les femmes étaient pratiquement sans droits. L'idée était de montrer que, sur le plan professionnel, les femmes étaient égales aux hommes. Ensuite, la Palestine, parce que c'est l'une des régions les plus complexes de la planète, mais aussi parce que l'Autorité palestinienne et les Israéliens partageaient l'avis qu'une force policière palestinienne exempte de corruption serait essentielle à l'indépendance palestinienne. Enfin, Haïti, parce que ce pays arrive en tête de toutes les listes d'États défaillants, surtout depuis le séisme. Il a si souvent été ravagé par des catastrophes d'origine naturelle, intérieure ou étrangère que ses services publics étaient quasi anéantis. Aussi nos policiers s'employaient-ils partout au pays à former les agents du corps policier national, jugé nécessaire à l'établissement d'un État fonctionnel. Ils vivaient parmi les habitants et couraient les mêmes risques qu'eux. J'ai d'ailleurs interviewé deux membres de la GRC qui avaient été capturés et torturés avec un troisième collègue peu avant mon arrivée, par le même gang violent qui menaçait leurs voisins.

QUEL ASPECT DE CETTE HISTOIRE VOUS DONNAIT ENVIE DE LA RACONTER?

Justement, personne ne la racontait. À peu près personne ne savait ce que nos policiers faisaient dans tous ces pays. Le Canadien moyen à qui l'on mentionne que nos policiers ont travaillé en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, au Guatemala, en Iraq, au Sahara-Occidental, au Congo, au Soudan du Sud et au Kirghizistan répondra : « Quoi? Pas juste en Haïti? » S'il y a une chose qui me brise le cœur dans cette ignorance des exploits réalisés par nos policiers civils en sol étranger ces 25 dernières années, c'est l'accueil qu'ils reçoivent à leur retour. Bien sûr, leurs familles les attendent à l'aéroport, mais il n'y a aucun monument, aucune autoroute des héros, aucun jour de commémoration en leur honneur. Ils représentent l'un des derniers vestiges de notre passé de casques bleus et ils sont salués dans les pays où ils forment la police, mais presque inconnus chez nous. Je voudrais juste que les Canadiens sachent que, depuis 1989, des milliers de leurs policiers ont tâché de bâtir un monde meilleur pour des dizaines de millions de personnes dans des pays en état de crise. Beaucoup reviennent blessés ou traumatisés et retournent simplement au travail, à peu près sans reconnaissance publique du travail qu'ils ont accompli en zone de guerre à titre de formateurs policiers non combattants.

Ils ont connu des succès et des échecs, dans certains cas leur travail se poursuit, mais ils remplissent un mandat des plus utiles et je crois que les Canadiens devraient savoir que les pays où ils travaillent sont vraiment reconnaissants. En Haïti, les habitants saluent nos policiers civils en disant *Canada Bon Bagay*, ce qui signifie en gros que les Canadiens font du bon travail. Alors si vous y allez, ils auront cette attitude envers vous parce que les hommes et les femmes de la CIVPOL travaillent là-bas pour aider le pays à mettre sur pied une institution durable. ■

HORS DE TOUT DOUTE RAISONNABLE

QUAND DES PARTENARIATS PROCURENT UNE CONDAMNATION

par le serg. Ron Bieg, Délits contre les biens, Service de police de Vancouver

Le 2 décembre 2003, le groupe des enquêtes sur les crimes sexuels et abus d'enfants du Service de police de Vancouver (SPV) a ouvert une enquête sur le violeur en série Donald Bakker, arrêté après avoir agressé et torturé une travailleuse du sexe du Downtown East-Side (DTES).

En cours d'enquête, les policiers ont récupéré des vidéos dans lesquelles M. Bakker semblait violer et torturer 57 autres femmes droguées et vulnérables du DTES. Et dans trois segments distincts, l'homme violait aussi des fillettes asiatiques.

Les fillettes semblaient avoir entre 4 et 10 ans. Dans chacun des segments, M. Bakker en violait trois à la fois. Les fillettes ne parlaient pas anglais, ce qui a amené les enquêteurs à croire que les crimes avaient probablement été commis en Asie.

La découverte des vidéos a fait prendre à l'enquête une ampleur telle qu'elle a été scindée en trois enquêtes parallèles :

1. Le viol et la torture de femmes du DTES
2. Les antécédents de M. Bakker et l'étude de ses déplacements au regard de crimes non résolus au Canada
3. Les agressions sexuelles d'enfants à l'étranger

Ce troisième segment de l'enquête a donné lieu à la première condamnation pour infraction à la loi canadienne sur le tourisme sexuel.

Couramment appelée loi sur le tourisme sexuel, le paragraphe 7(4.1) du *Code criminel du Canada* permet de poursuivre au Canada l'auteur d'infractions sexuelles commises sur des enfants à l'extérieur du territoire canadien.

En 1997, la loi a été modifiée pour qu'il ne soit plus nécessaire de prouver l'achat de services sexuels d'un mineur; toutefois, le pays où l'infraction avait été commise devait toujours consentir à la poursuite. En juillet 2002, la loi a de nouveau été modifiée, pour permettre la poursuite au Canada sans avoir à obtenir au préalable le consentement du pays hôte.

EMBÛCHES

La police voyait bien ce que M. Bakker avait fait, mais elle ne pouvait pas prouver les éléments essentiels d'une accusation criminelle. Les fillettes semblaient avoir moins de 14 ans (âge du consentement à l'époque), mais elles vivaient probablement dans des contrées pauvres où les enfants se développent à un rythme différent des petits Nord-Américains. Faute de pouvoir prouver l'âge des enfants hors de tout doute raisonnable, le procès criminel ne donnerait rien.

En supposant qu'on aurait pu prouver l'âge des enfants et priver ainsi l'accusé de la défense du consentement, les enquêteurs devaient encore prouver où les infractions avaient été commises et à quel moment. Si c'était avant juillet 2002, ils devaient savoir dans quel pays M. Bakker avait commis ses crimes, pour obtenir des autorités leur accord à un procès au Canada.

Les moyens habituels pour faire avancer l'enquête n'ont ouvert aucune piste. Tournées à l'intérieur, les vidéos n'ont révélé aucun paysage ou indice du lieu où l'homme se trouvait. L'analyse judiciaire des bandes vidéo n'a produit aucun renseignement probant non plus.

On a examiné le passeport de M. Bakker, mais il avait fait plusieurs voyages en Asie du Sud-Est plusieurs années de suite. Les enfants dans la vidéo parlaient un mélange de khmer (langue parlée au Cambodge) et de vietnamien, mais beaucoup de ces enfants sont passés clandestinement de pays en pays, alors cet élément n'avait qu'une valeur limitée.

RESSOURCES INTERNATIONALES

Il est devenu évident que la police à elle seule n'obtiendrait pas les preuves nécessaires pour faire condamner M. Bakker. Les enquêteurs ont donc demandé de l'aide à des experts non policiers et à des ressources internationales. En espérant pouvoir les faire identifier, les enquêteurs ont tiré 19 clichés des visages des fillettes. Ils ont aussi tiré des centaines d'images du décor des trois chambres dans lesquelles l'homme avait sévi.

Aux yeux des enquêteurs, l'élément crucial de l'enquête était l'âge des enfants. Incapables d'obtenir d'un expert local une opinion sur leur âge, les enquêteurs ont cherché des méthodes pour mesurer la vitesse de maturation sexuelle des enfants.

Ils n'ont trouvé qu'une seule étude sur la vitesse de maturation des enfants d'ascendance asiatique ailleurs qu'en Amérique du Nord et en Europe. Menée par la pédiatre Sharon Cooper, de Caroline du Nord, l'étude portait sur la vitesse de maturation des enfants vivant dans des pays en développement où la malnutrition et les maladies infantiles sont endémiques. Les enquêteurs ont communiqué avec la Dre Cooper, qui a accepté de regarder les images et de donner son opinion d'expert sur l'âge des enfants.

Entre-temps, les enquêteurs ont fait appel à leurs alliés policiers régionaux au Canada pour les aider à identifier les enfants et les lieux de crime. Ils ont ainsi obtenu le nom d'un expert civil en marques d'outils de la

On voyait dans la vidéo de M. Bakker le coin d'une affiche portant des caractères khmers. C'était l'un des premiers indices qui pointaient au lieu du crime : un bordel au Cambodge.

Service de police de Vancouver

GRC, Brian McConaghy. Celui-ci avait fondé plusieurs organismes de bienfaisance dans des collectivités du Cambodge dans les années 90.

Il a accepté de regarder les images, si cela pouvait aider. M. McConaghy a reconnu un motif typiquement khmer (ou cambodgien) sur un foulard dans le décor d'une des vidéos. Il a aussi remarqué des mots qui lui semblaient khmers dans le coin d'une affiche. Ces indices et d'autres encore l'amenaient à croire que les crimes avaient probablement été commis au Cambodge.

M. McConaghy a donné aux enquêteurs du SPV les noms de personnes-ressources dans plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) du Cambodge, notamment des organismes de défense des droits de la personne, des établissements de soins de santé et des institutions qui prennent soin des enfants rescapés de l'esclavage sexuel. Les enquêteurs ont communiqué avec ces ONG et déterminé lesquelles pouvaient aider à faire progresser leur enquête.

Ils ont retenu quatre ONG auxquelles ils ont envoyé les 19 clichés des visages et les centaines de clichés des décors tirés des vidéos. En quelques semaines, chacune avait déterminé qu'il n'y avait que sept enfants, et non neuf comme on l'avait d'abord cru, et en donnait les noms et l'âge.

Quand les enquêteurs du SPV ont reçu ces renseignements, ils avaient, eux aussi, déterminé qu'ils avaient affaire à seulement sept enfants, grâce à la reconnaissance faciale. Une même fillette apparaissait dans chacun des trois segments de vidéo.

Les fillettes avaient entre quatre et neuf ans au moment des infractions. Plusieurs avaient été rescapées de l'esclavage sexuel le printemps précédent par une opération d'infiltration conjointe d'une des ONG et d'une équipe spécialisée de la police nationale du Cambodge.

La Dre Cooper a transmis son opinion d'expert aux enquêteurs du SPV à la même époque. Elle aussi concluait qu'il n'y avait que sept enfants, et son estimation de l'âge de chacune correspondait à un an près à leur âge réel.

ENQUÊTER À L'ÉTRANGER

L'opération d'infiltration et le sauvetage des enfants s'étaient déroulés à Svay Pak, au Cambodge. Les quatre ONG ont désigné cette localité, et deux ont cru reconnaître des chambres à l'intérieur de bordels de Svay Pak. Convaincus de l'existence de preuves suffisantes des éléments essentiels, les enquêteurs ont décidé de dépêcher une équipe d'enquête au Cambodge afin de recueillir la preuve qui satisferait les tribunaux canadiens.

Service de police de Vancouver

Les enquêteurs de la police de Vancouver travaillent avec le personnel d'une ONG à Phnom Penh, au Cambodge.

Il n'existait aucun précédent d'une enquête de ce genre. Il y a un monde de différence entre la culture et la bureaucratie canadiennes et cambodgiennes. La police canadienne n'ayant pas compétence au Cambodge, il a fallu obtenir des permissions et de l'aide des gouvernements des deux pays. Les enquêteurs du SPV ont demandé l'accès aux lieux de crime qu'on croyait avoir reconnus et fourni à la police nationale du Cambodge certains éléments de leur preuve au soutien de leur demande.

Une fois de plus, les enquêteurs ont demandé l'aide de Brian McConaghy. Celui-ci leur a fourni les coordonnés de fonctionnaires en mesure d'accélérer le processus et de surmonter les blocages bureaucratiques, au Canada et à l'étranger. Une fois choisis les membres de l'équipe qui iraient au Cambodge, il leur a présenté des aspects culturels et sociologiques si loin des valeurs canadiennes qu'on n'y avait même pas pensé. Lorsque les enquêteurs du SPV recevaient des messages des autorités ou des ONG cambodgiennes, il a interprété pour eux les nuances qu'ils contenaient, traduit les sens cachés et suggéré la meilleure réponse à leur donner.

Les échanges diplomatiques se sont étalés sur plusieurs semaines, et il est devenu évident que les enquêteurs devraient aller rencontrer les autorités cambodgiennes pour obtenir les permissions. Sans garantie de pouvoir se rendre sur les lieux de crime ou rencontrer les témoins, l'équipe d'enquête du SPV a quitté pour le Cambodge. Les liens établis au cours des mois précédents avec les autorités et les ONG cambodgiennes ont valu leur pesant d'or.

Après plusieurs rencontres, le gouvernement cambodgien a accepté d'aider l'équipe. À partir des renseignements fournis par le SPV, la police nationale du Cambodge a obtenu le mandat de perquisition qui permettrait de confirmer les lieux de crime. L'ambassadeur du Canada a permis aux enquêteurs du SPV d'interviewer les témoins à l'ambassade, pour que les dépositions puissent être prises en territoire canadien. Les ONG, qui avaient fourni les véhicules, chauffeurs, interprètes, espace de bureau, équipement et expertise nécessaires aux enquêteurs, ont aussi conduit les témoins à l'ambassade pour leurs entrevues.

Les enquêteurs du SPV ont interrogé des dizaines de témoins qui ont identifié les fillettes et témoigné de leur âge. Escortés jusqu'au village de Svay Pak par la police nationale du Cambodge dont les pouvoirs ont été mis au service de leur enquête, ils ont pu faire exécuter le mandat et repérer les deux chambres qu'on avait cru reconnaître ainsi que la troisième chambre qu'on voyait dans les vidéos de M. Bakker.

L'équipe d'enquête du SPV a pris des centaines de photos de l'intérieur des chambres et les a comparées aux indices et caractéristiques mis en évidence dans les clichés du décor. Ils y ont trouvé notamment la même affiche qu'on voyait en partie dans la vidéo de M. Bakker.

Il s'agissait en fait d'un calendrier de 2003 imprimé et distribué par une ONG qui exploite une clinique médicale à Svay Pak. Pendant qu'ils étaient au Cambodge, les enquêteurs du SPV ont communiqué avec la clinique et avec l'imprimerie et déterminé que ces affiches avaient été imprimées en novembre 2002, ce qui prouvait que les infractions avaient été commises au moins quatre mois après la dernière modification de la loi sur le tourisme sexuel.

Le 22 mai 2004, moins de six mois après l'arrestation de Donald Bakker dans le DTES, l'équipe d'enquête du SPV est rentrée au Canada avec la preuve nécessaire pour obtenir la première condamnation pour tourisme sexuel impliquant des enfants. ■

L'Armée du Salut

Enlevé en vue d'être exploité, un garçon a été retrouvé et remis sur pied grâce à la collaboration de la police, de la communauté et du personnel de l'Armée du Salut.

PARTENAIRES SOLIDAIRES

UNE DÉMARCHE CONJOINTE POUR AIDER LES PLUS DÉMUNIS

par Dianna Bussey, directrice, section des services correctionnels et judiciaires, Armée du Salut

Au beau milieu de la nuit, dans les villes canadiennes, peu d'immeubles à bureaux ou de lieux publics chauffés sont ouverts, et il peut être difficile pour quelqu'un d'avoir de l'aide, de prendre un café chaud ou de trouver un endroit sécuritaire où dormir. Pourtant, des gens et des endroits sont à la disposition des personnes dans le besoin dans de nombreuses villes du monde.

Des fournisseurs de services d'urgence (refuges, services de santé d'urgence, services policiers, etc.) forment des partenariats officiels et non officiels qui s'avèrent essentiels. La collaboration est la seule voie à suivre.

L'Armée du Salut et les services de police travaillent en partenariat depuis longtemps du fait qu'ils œuvrent auprès des personnes les plus marginalisées et souvent les plus vulnérables de la société. Aucun groupe ou service ne peut tout accomplir seul.

Chaque intervention dicte sa propre forme de collaboration. Les policiers peuvent intervenir dans un éventail de situations où des personnes ont différents besoins, comme un lieu sécuritaire où dormir et manger, quelqu'un pour les écouter et les aider dans les moments difficiles, des vêtements et des effets qui les aideront à prendre un nouveau départ, de l'aide spirituelle et psychologique, un accompagnateur à la cour ou un programme de traitement d'une dépendance.

Les policiers aident l'Armée du Salut à remplir sa mission, non seulement en servant d'intermédiaires entre l'organisme et les personnes dans le besoin, mais également en siégeant à plusieurs comités communautaires et consultatifs de l'organisme et en participant à des initiatives de sensibilisation et de formation ainsi qu'à des activités et à des programmes généraux.

Instaurés par les deux parties, ces partenariats favorisent le respect et la confiance mutuels, les aident à surmonter les situations difficiles et donnent lieu à des programmes très novateurs.

L'EXEMPLE DE WINNIPEG

L'Armée du Salut de Winnipeg, au Manitoba, bénéficie grandement de l'aide de membres de la communauté et particulièrement du Service de police de Winnipeg et de la GRC, qui se réunissent régulièrement pour discuter des programmes et des initiatives liés à l'exploitation par la prostitution et la traite de personnes.

Le comité en question, qui tient des

réunions périodiques depuis plus de 15 ans, a défini quelques principes de base utiles au moment d'établir des partenariats :

- fixer des objectifs précis et pratiques;
- prendre le temps d'écouter;
- faire preuve de souplesse (accepter de ne pas toujours être d'accord);
- se réunir dans un lieu calme et sûr;
- trouver un équilibre entre le caractère formel et informel ;
- souligner les réussites et en tirer parti;
- être prêt à offrir de l'aide même si cela n'est pas avantageux pour l'organisation.

Le comité consultatif de Winnipeg se compose d'employés de l'Armée du Salut et des services correctionnels et judiciaires de la province, de représentants d'organismes, de groupes et de la communauté, de policiers municipaux et de la GRC qui se spécialisent dans les domaines ciblés et de personnes ayant vécu des situations d'exploitation.

Même si les membres du comité viennent de divers horizons et connaissent différentes théories et méthodes de prestation de services, ils partagent tous l'objectif d'aider à améliorer la vie des personnes avec qui ils sont en contact.

Les organisations dont des membres siègent au comité consultatif offrent ces services en nature, et leurs représentants, même si leurs mandats diffèrent, partagent une éthique de travail et des valeurs selon lesquelles toutes les victimes d'exploitation ont droit à la dignité et au respect.

Les avantages de cette collaboration sont considérables pour tous les participants. Il est rassurant de discuter en groupe de difficultés rencontrées, on apprend de l'expérience des autres. Le fait de travailler avec des visages familiers facilite grandement la communication lorsqu'on cherche, par exemple, un refuge sécuritaire, un agent d'aide au revenu, un organisme de soutien psychologique, un programme de traitement des dépendances ou un groupe de soutien. Et les membres du comité sont en mesure de travailler en équipe en passant par tous les systèmes en place afin d'aider le mieux possible les personnes vulnérables.

DES DÉFIS

Ce genre de partenariat présente aussi son lot de défis, notamment le taux élevé de roulement chez les représentants, surtout les policiers. Il faut du temps pour développer des relations, et les changements fréquents à la composition du comité, même s'ils sont nécessaires, peuvent perturber les activités de ce dernier. Compte tenu aussi du roulement de personnel à l'Armée du Salut, il importe de veiller à ce que les projets soient intégrés aux rouages de l'organisme.

Un autre défi découle de la nature même du travail policier. Par exemple, un policier peut intervenir auprès d'une personne dans le besoin qu'il a arrêtée la semaine précédente. Il est important que tous les acteurs soient conscients de la complexité des relations en cause.

Plus tôt cette année, on a posé deux questions, de façon informelle, à des policiers et à des intervenants de première ligne de l'Armée du Salut et d'autres organismes afin de déterminer ce qui fonctionne bien et ce qui pourrait être amélioré dans les relations de travail pour aider les personnes vulnérables.

En quoi l'autre peut-il vous aider à prêter assistance aux victimes d'exploitation?

En quoi l'autre peut-il vous aider à nouer et à maintenir des relations de travail positives?

Les réponses à ces questions sont franches et très semblables dans la plupart des cas. Le personnel de l'Armée du Salut et les membres de groupes d'aide et de services de police ont les exigences suivantes envers leurs partenaires au moment de prêter assistance aux victimes et aux personnes vulnérables :

- faire preuve d'impartialité, ne pas juger les gens et ne pas avoir de préjugés à l'égard d'une situation donnée;
- favoriser la compréhension mutuelle des objectifs de l'aide à une personne vulnérable;
- respecter la confidentialité;
- intervenir de façon concertée;
- il faut plus de ressources dans tous les secteurs pour soutenir les personnes vulnérables et exploitées.

On a également constaté des similitudes dans les réponses à la deuxième question :

- comprendre les limites des politiques et des procédures en vigueur dans les organisations;
- favoriser la libre communication pour que l'on tienne compte des réalités de l'autre organisation et mieux comprendre les mesures prises par celle-ci.

Les policiers ont donné des réponses précises à la première question :

- des ressources plus accessibles et souples ou la capacité d'aiguiller des personnes vers de multiples services adaptés le plus possible à leurs besoins;
- plus de soutien à la recherche et à la gestion de ressources pour les personnes vulnérables.

UNE STRATÉGIE DE PORTÉE INTERNATIONALE

Des collaborations comme celle entre l'Armée du Salut et le service de police à Winnipeg existent partout au Canada, tout comme à l'échelle internationale.

L'exploitation est endémique dans les villes de partout dans le monde. Dans un quartier de prostitution, une jeune victime d'exploitation a pu se rétablir et guérir grâce à l'Armée du Salut. Ce quartier compte un grand nombre de maisons de débauche, où environ 9 000 personnes, dont de nombreux enfants, sont impliquées dans la prostitution.

L'Armée du Salut offre des soins à ces femmes et particulièrement aux enfants qui sont sauvés par la police. Ces soins prennent en compte l'ensemble de la personne (lieu sûr, repas santé, accès à l'éducation et à la formation, renforcement de l'autonomie et réseautage social) et sont offerts dans un cadre chaleureux et bienveillant.

Autre exemple : un garçon qui avait été enlevé afin d'être exploité comme gardien de troupeau dans un pays voisin a été retrouvé et remis sur pied grâce à la collaboration de la police, de la communauté et du personnel de l'Armée du Salut.

L'Armée du Salut est très reconnaissante envers ses partenaires policiers, avec qui, par exemple, elle échange des idées afin d'améliorer le travail et la collaboration au service des personnes marginalisées, et avec qui elle peut venir en aide, au beau milieu de la nuit, à une femme sans ressources qui n'a nulle part où dormir. ■

Dianna Bussey est une travailleuse sociale qui a occupé différents rôles au sein de l'Armée du Salut à Winnipeg depuis 1992. Elle est aussi consultante pour les services sociaux liés à la traite de personnes de l'Armée du Salut du territoire du Canada et des Bermudes, l'une des initiatives internationales de l'organisation pour la lutte contre la traite de personnes.

UN LIEN CRUCIAL

LES AL AUSTRALIENS, PILIERS DE PARTENARIATS MONDIAUX

On nage en plein mystère hollywoodien : le JaReVe, un yacht fantôme de 13 mètres, s'est échoué sur une petite île du Pacifique Sud. À son bord, la police tongane a découvert un corps en décomposition avancée. L'enquête a révélé une cargaison de plus de 200 kg de cocaïne dissimulée dans la coque du navire qui voguait à destination de l'Australie.

Mais le navire n'était pas inconnu de la police. La Drug Enforcement Administration (DEA) américaine avait averti les autorités australiennes que le JaReVe avait quitté l'Équateur à destination d'Australie avec deux membres d'équipage. Ce qui est arrivé à l'infortuné navire, ainsi qu'au second membre d'équipage, par contre, demeure une énigme.

Cela dit, il n'y avait rien d'inhabituel dans la vaste cargaison de drogues. La cocaïne retrouvée avait une valeur au détail de 116 M $ en Australie. Un yacht peut facilement éviter toute détection dans les vastes eaux du Pacifique, et les profits criminels sont immenses.

Le JaReVe a néanmoins joué de malchance. Les autorités ont suivi la trace du yacht de l'Équateur aux îles Cook, puis le navire a disparu des radars, déclenchant une vaste chasse pour le retrouver avant qu'il n'accoste quelque part en Australie. Inévitablement, son funeste trajet a pris fin à Luatatifo, dans la province Vava'u du nord des Tonga.

La filière australienne du trafic de drogues sud-américain n'est pas très connue des Australiens. L'univers des barons de la drogue mexicains et des fusillades entre réseaux de trafiquants rivaux est une réalité éloignée. À l'instar du JaReVe, ce monde semble davantage relever du cinéma que de la réalité australienne.

Pourtant, une nouvelle donne fait de l'Australie une destination de choix pour les drogues d'Amérique latine; un seul kilogramme de cocaïne se vend 2 000 $ en Colombie, mais peut rapporter 250 000 $ en Australie. Une telle économie d'échelle est un incitatif considérable pour les réseaux de trafiquants.

Bien sûr, les drogues ne sont pas le seul fléau issu des Amériques. Selon le commandant de la Police fédérale d'Australie (PFA), David Sharpe, les tendances de la criminalité sont cycliques. Le contreterrorisme était un enjeu important de l'après-11 septembre; il revêt une nouvelle importance avec l'émergence de conflits en Syrie et en Afghanistan.

La cybercriminalité est un autre enjeu prioritaire en Amérique du Nord, au même titre que le crime organisé. La région est aussi la source et le point de transit du crime transnational : blanchiment d'argent, criminalité haute technologie ou facilitée par la technologie et exploitation sexuelle des enfants en ligne. Mais le trafic de drogues dans les Amériques continue de rapporter gros aux organisations criminelles.

RÉSEAU INTERNATIONAL

Le réseau international de la PFA est un élément essentiel de la lutte au crime transnational dans les Amériques. Les agents de liaison (AL) de la PFA sont affectés à Washington et à Los Angeles, ainsi qu'à Bogota (Colombie). En outre, un AL en contreterrorisme est en poste à Washington. La PFA est aussi en contact avec le conseiller des Nations Unies en matière de police.

Les AL assurent un lien opérationnel essentiel avec les organismes d'application de la loi étrangers – non seulement dans les Amériques, mais également grâce à 36 postes dans le monde et auprès d'INTERPOL et d'EUROPOL. Ces agents ont pour rôle principal de nouer et de maintenir des liens avec les pays hôtes.

Surtout, le réseau permet à la PFA de réprimer le crime organisé à l'étranger, à la source. Les liens authentiques tissés dans les pays hôtes favorisent et simplifient l'échange de renseignements, qui autrement serait impossible s'il fallait communiquer avec des inconnus à l'autre bout du monde. Les pays hôtes ont, en outre, un point de contact direct pour leurs propres demandes auprès de la PFA.

« La DEA et le FBI ont une solide présence en Amérique du Sud, précise le commandant Sharpe. La PFA table sur ces partenariats dans la région pour perturber les organisations criminelles à la source. Il s'agit de créer et d'entretenir une liaison au plus haut niveau possible au sein de ces organismes. »

Les partenariats ne reposent pas strictement sur un point de contact. Le réseau mobilise des représentants aux plus hauts niveaux des gouvernements hôtes. Les membres de la PFA prennent part aux discussions sur la stratégie et la répression des organisations criminelles. En outre, le poste de la PFA à Bogota compte une escouade du crime transnational composée de 10 agents de police colombiens.

Toutes ces initiatives sont favorisées par le réseau international. Sur le plan des interventions pangouvernementales, le réseau de liaison aux Amériques travaille de concert étroit avec le Département des affaires étrangères, le Service australien des douanes et de la sécurité frontalière, le département du Procureur général et l'Immigration. On favorise ainsi l'établissement de relations entre l'Australie et les pays hôtes.

POSTE À BOGOTA

La relation entre le poste de la PFA à Bogota et

Le JaReVe a terminé son voyage périlleux de l'Équateur à l'Australie au milieu du Pacifique Sud. Le yacht et sa formidable cargaison de drogue avaient été repérés par différents corps de police du monde.

Police fédérale d'Australie

les forces de l'ordre sud-américaines est solide. Par ailleurs, la PFA a été récemment accueillie au sein de la communauté policière américaine (AMERIPOL) en tant qu'un des 21 organismes observateurs. AMERIPOL s'inspire essentiellement de la structure d'organisations comme Europol et INTERPOL.

AL supérieur à Bogota, David Berston, estime qu'AMERIPOL, qui existe depuis sept ans, pose les jalons d'un avenir prometteur.

« Dans le passé, les initiatives de répression policière étaient fragmentées dans la région. Désormais, grâce à ce forum, les organismes d'application de la loi collaborent étroitement », explique M. Berston.

La répression des cartels de la drogue pose certainement des difficultés, en raison d'un environnement en évolution constante : une intervention en un point ne fait que déplacer le mal autre part. « Les quantités sont d'un ordre qui dépasse l'entendement, explique M. Berston. Au quotidien, les saisies atteignent des centaines de kilogrammes en divers secteurs de la région. »

Les initiatives fructueuses des forces de l'ordre colombiennes ont contribué à faire déplacer la culture de coca et la production de cocaïne vers le Pérou et la Bolivie. Selon les estimations du Joint Interagency Task Force South (organisme américain), jusqu'à 23 p. 100 de la production sud-américaine de cocaïne est désormais issue du Pérou. Une portion de cette production est acheminée en Australie, mais la destination de la majeure partie de la cocaïne péruvienne demeure indéterminée.

L'Équateur, point de départ du JaReVe, devient un enjeu important pour les forces de l'ordre en raison de l'effet de déplacement provoqué par la lutte contre les stupéfiants en Colombie. Motivés par les marges de profit, la disponibilité et les conditions socioéconomiques souvent marginales dans ce pays toujours en développement qu'est la Colombie, et en Amérique du Sud en général, les trafiquants récoltent des profits élevés pour un risque qui s'est avéré relativement faible jusqu'ici.

« En un mot, nombre de ces populations sont très pauvres, et la Colombie étant historiquement le lieu de prédilection pour la production de cocaïne, un élément criminel dominant dans la collectivité tire parti de la situation précaire de ces gens en exploitant le filon profitable des drogues et de la criminalité », explique M. Berston.

L'efficacité de la répression exercée par les organismes d'application de la loi étrangers et locaux, alliée à la politique gouvernementale, a effectivement réduit la capacité d'opérer des organisations criminelles colombiennes. Ce qui n'a fait que déplacer le fléau de la drogue vers d'autres pays.

Police fédérale d'Australie

Plus de 200 kilogrammes de cocaïne étaient dissimulés dans la coque du JaReVe. La drogue en provenance d'Amérique du Sud était destinée à l'Australie.

Dans le cas présent, d'autres pays de la région, comme le Pérou, sont devenus des producteurs importants de cocaïne. L'Équateur, pour sa part, est devenu un point de transbordement clé. Cela dit, ces pays ne jouissent pas des mêmes politiques gouvernementales ni du même financement et soutien pour l'application de la loi que la Colombie, et voient donc le problème s'intensifier.

Entre-temps, les diverses tentatives en vue d'exporter les drogues d'Amérique du Sud se poursuivent. « Selon les rapports de renseignement hebdomadaires, déclare M. Berston, l'Australie est ciblée par les organisations criminelles qui recourent à tous les moyens disponibles : petits bateaux, conteneurs maritimes, passeurs aériens et, dans certains cas, des initiés corrompus qui facilitent le transport de la drogue vers notre pays. »

Pour éviter les ports, des navires rapides acheminent la drogue au large vers d'autres petits navires ou des cargos porte-conteneurs. Les semi-submersibles et les sous-marins ne sont qu'une des innovations criminelles pour transporter la drogue dans les couloirs de navigation.

« Il ne s'agit pas toujours de cocaïne, explique M. Berston. Méthamphétamines, héroïne et drogues synthétiques proviennent de cette région; l'industrie est florissante. Il est irréfléchi de concentrer la répression sur des marchandises spécifiques comme la cocaïne. Les organisations criminelles sont motivées par le profit, peu importe le produit qui leur permettra de réaliser ce but. »

D'où l'importance d'AMERIPOL. On ne saurait trop insister sur l'utilité de la collaboration entre les 30 États membres et les 21 États et organismes observateurs, notamment des États-Unis et d'Europe. M. Berston entrevoit avec optimisme les innovations que suscitera AMERIPOL à court terme.

« L'Espagne a entrepris d'élaborer une base de données d'échange d'informations entre les États membres, analogue à la base de données d'INTERPOL. « Une fois sur pied, cette base sera très précieuse », souligne M. Berston.

Une autre innovation est la formation coopérative. « Le principe de base est la collaboration. Une formation conjointe permettra aux intervenants de mieux cerner ce qu'il leur faut pour lutter contre les grands cartels. Ce forum leur permettra d'amorcer un partenariat. »

Une démarche de répression unifiée en Amérique centrale et en Amérique du Sud est de mauvais augure pour les organisations criminelles. Une offensive concertée contre les cartels permettrait de refréner le déplacement de la production provoqué par la répression et l'adoption de politiques d'État efficaces dans un pays comme la Colombie. En fait, cette démarche coopérative pourrait même mettre à mal tout ce segment de la criminalité. ■

Article reproduit avec l'aimable autorisation de la revue Platypus *de la PFA.*

DES INITIATIVES QUI PORTENT LEURS FRUITS

L'ENGAGEMENT CANADIEN DANS DES PARTENARIATS UNIQUES

par Martine Courage, Services nationaux de communication de la GRC

Comme la police canadienne prend part à des missions de paix partout dans le monde depuis plus de 25 ans, elle est souvent appelée à participer à des programmes internationaux. Son travail acharné et son dévouement au fil des ans ont valu au Canada une réputation de chef de file en matière de maintien de la paix.

Par l'intermédiaire du Développement policier international (DPI) de la GRC, la police canadienne maintient actuellement trois partenariats qui ont des répercussions mondiales : elle aide les Nations Unies à augmenter l'effectif féminin des missions de maintien de la paix, elle fait partie d'une équipe internationale qui aidera le Cambodge à enquêter sur des crimes commis durant l'ère des Khmers rouges et, depuis peu, elle contribue à un programme unique de perfectionnement des cadres policiers supérieurs en collaboration avec plusieurs pays européens.

L'EFFECTIF FÉMININ EN MISSION

À l'automne 2014, sept policiers de quatre services de police du Canada étaient en Afrique pour le projet de formation de l'Équipe d'assistance pour l'évaluation et la sélection (SAAT) de l'ONU visant à accroître le nombre de policières dans les missions de paix.

L'Équipe passe une semaine dans des pays qui affectent des policiers à des missions et évalue les compétences des postulants (compréhension de l'anglais ou du français, rédaction de rapports, tir et conduite, compréhension du contexte de l'ONU et entrevue d'emploi).

En 2013, en vue d'accroître le nombre de femmes en mission, l'ONU a mis sur pied une évaluation de la SAAT destinée exclusivement aux femmes. Le faible taux de réussite initial a poussé l'ONU à demander au Canada de fournir des instructeurs pour offrir une formation de deux semaines afin que les candidates acquièrent les compétences nécessaires aux missions avant d'être évaluées par la SAAT.

Entre septembre et novembre 2014, les sept policiers spécialement formés du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), du Service de police de la Ville de Québec, de la Police provinciale de l'Ontario et de la GRC se sont rendus au Rwanda, au Burkina Faso et au Cameroun pour donner cette formation, en collaboration avec des représentants de la Division de la police de l'ONU.

En tout, les instructeurs ont travaillé avec quelque 400 policières de ces trois pays.

« Comme j'ai déjà participé à une mission en Afrique, je comprenais le besoin d'augmenter le nombre de policières en mission afin, par exemple, d'aider les femmes et les enfants victimes de crimes, explique le s.é.-m. Marc Charron, un instructeur au Rwanda et au Burkina Faso. J'étais fier de participer à ce projet, qui a entraîné une hausse du nombre de policières envoyées en mission de maintien de la paix. »

Jusqu'à présent, le projet a donné des résultats impressionnants. Le taux de réussite est passé de 35 à 80 p. 100 au Rwanda et de 36 à 80 p. 100 au Burkina Faso (l'analyse des résultats au Cameroun est en cours).

« Cette formation nous a permis non seulement de transmettre notre savoir-faire à ces policières, mais aussi de leur donner la confiance nécessaire pour participer aux missions de paix et représenter leur pays, comme le font leurs collègues masculins, signale l'agente Johanne Lesage du SPVM, qui a donné de la formation dans les trois pays. Ce fut une expérience incroyable que d'avoir une si grande influence positive sur elles. »

La formation a bel et bien permis d'accroître la participation des femmes aux missions : l'ONU a autorisé le déploiement de 90 postulantes du Rwanda et de 16 postulantes du Burkina Faso, et étudie la possibilité d'en déployer cinq du Cameroun.

La GRC examine actuellement le projet afin d'établir le rôle de la police canadienne dans de telles initiatives à venir.

L'agente Johanne Lesage du SPVM conseille des policières rwandaises sur la conduite d'un véhicule 4x4.

Cap. Tai Chang

DES ENQUÊTES SUR DES CRIMES MAJEURS

Établie en Suisse, l'Intervention rapide au service de la justice est une organisation intergouvernementale qui gère le déploiement rapide de professionnels de la justice pénale inscrits sur une liste. Ces professionnels, qui viennent des quatre coins du monde, sont qualifiés pour enquêter sur des génocides, des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et de graves violations des droits de la personne, y compris la violence sexuelle

et sexospécifique (VSS).

Depuis 2012, cinq policiers canadiens ont réussi le Cours d'enquête sur la VSS comme crime international de l'Intervention rapide au service de la justice. Pour être inscrits sur la liste de l'organisation et de l'ONU Femmes sur la VSS, les candidats doivent suivre une formation intensive de deux semaines. Deux autres policiers canadiens suivront la formation prochainement.

Ces policiers peuvent maintenant être appelés à intervenir rapidement afin d'enquêter sur des violations des droits de la personne ou des crimes internationaux, y compris des crimes de violence sexospécifique, n'importe où dans le monde.

En octobre 2014, l'Intervention rapide au service de la justice a demandé au Canada d'affecter des enquêteurs sur les crimes internationaux aux Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC) aux fins d'enquêtes sur des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des génocides qui auraient été commis au Cambodge entre 1975 et 1979 sous le régime des Khmers rouges. Trois enquêteurs (du Service de police d'Ottawa, du Service de police de Vancouver et de la GRC) inscrits sur la liste de l'Intervention rapide au service de la justice ont été choisis et mobilisés en janvier 2015.

Cap. Tai Chang

Le cap. Tai Chang (au centre à l'arrière) et le s.é.-m. Marc Charron de la GRC (à droite à l'arrière) vérifient des cibles de tir durant la formation.

LE LEADERSHIP EN MISSION

Dans plusieurs pays comme le Canada, des policiers dévoués et talentueux veulent venir en aide aux pays émergents et en développement. Toutefois, ils peuvent se retrouver en désavantage concurrentiel lorsqu'ils postulent aux missions internationales en raison de leur manque d'expérience liée aux dossiers multinationaux et culturels.

Pour remédier au problème, la GRC participe depuis trois ans au cours des maîtres du conseil stratégique supérieur sur la réforme policière dans un contexte international de réforme des systèmes de sécurité.

Ce programme novateur prépare les conseillers supérieurs de la police à des déploiements stratégiques à l'étranger en leur permettant d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour offrir des services policiers efficaces et responsables.

Le cours des maîtres a été lancé en 2010 par la police nationale des Pays-Bas et l'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité du Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève (Suisse). Les deux pays ont sollicité la collaboration du Canada, du Royaume-Uni et de la Norvège en vue d'élaborer un programme de perfectionnement international pour les cadres policiers. Chaque pays doit fournir un programme axé sur un domaine d'expertise précis et, à tour de rôle, donner le cours de deux semaines chez lui.

Mis à l'essai au Royaume-Uni en 2011 et en 2012, le cours est maintenant offert tous les ans : il a été donné en Suisse en 2013, puis en Norvège en octobre 2014.

Le programme vise à approfondir les connaissances des participants sur les principes de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) afin qu'ils soient capables d'adapter ces principes à divers contextes. On y enseigne des stratégies pour rester calme, pour conserver un point de vue stratégique et pour optimiser l'efficacité du travail dans divers contextes, en prenant en considération la culture du pays et de l'organisation.

Les participants analysent des cas précis et leur propre expérience pour dégager les compétences (y compris les compétences interpersonnelles), les attributs et les démarches utiles au rôle de conseiller stratégique de la police dans le contexte de la réforme de la police internationale.

Quatre policiers canadiens ont assisté à la dernière séance : le surint. Andris Zarins (directeur du DPI), la surint. Joanne Crampton et le surint. Guy Rook de la GRC ainsi que le chef de police adjoint Sylvain Lemay du SPVM. Des représentants de l'Australie, de la Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de l'Égypte ont également pris part à l'événement.

« Le cours des maîtres permet aux participants et aux instructeurs d'échanger des pratiques exemplaires et de parler de leurs expériences, en s'appuyant sur les solides compétences qu'ils possèdent déjà, explique le surint. Zarins. En approfondissant nos connaissances sur les aspects politiques et techniques de la RSS, nous sommes mieux outillés pour accomplir une transition réussie des fonctions de policier dans notre pays à celles de conseiller international. »

Jusqu'à présent, plus de 80 représentants de 10 pays ont participé au cours. Le programme a fait ses preuves puisque d'anciens participants ont obtenu des postes de conseillers supérieurs de la police. Par exemple, le chef adjoint Lemay a récemment été affecté à la Mission des Nations Unies en Haïti.

Par l'entremise de l'Arrangement sur la police au Canada, la GRC continue de participer activement à l'élaboration du cours des maîtres et à la sélection de policiers canadiens qui assisteront aux prochaines séances. Le cours sera donné aux Pays-Bas en 2015. ■

CARBURANT PROPRE, MAINS SALES

UNE COOPÉRATION INTERORGANISMES STOPPE UN MANÈGE FRAUDULEUX

par Laurie White, Services de communication de la GRC

En décembre dernier s'est conclue une enquête multilatérale sur un complexe stratagème de fraude impliquant des suspects d'origine américaine et australienne en lien avec le Canada.

« Pendant trois ans, une partie de nos efforts a été consacrée à une affaire de fraude dont les responsables profitaient indûment de programmes éco-incitatifs publics, déclare le s.é.-m. Trevor Dusterhoft, du Groupe des crimes graves et du crime organisé (GCGCO) de la GRC en Colombie-Britannique. Les gens se disent tout de suite : "Le biodiesel? Mais c'est une énergie verte!" Tout le monde en pense du bien. On a toutefois appris que produire du biocarburant n'était pas aussi simple qu'il ne paraissait. » Et que ce n'est pas toujours propre non plus.

En 2011, le programme écoÉnergie pour les biocarburants, administré par Ressources naturelles Canada (RNC), a été doté de fonds et a commencé à offrir aux producteurs de biodiesel des incitatifs proportionnels à leur volume de production et de vente. La société City-Farm Biofuel Ltd, établie à Delta (C.-B.), a négocié un accord dans le cadre de ce programme.

Alerté par une source, le GCGCO s'est rendu compte que City-Farm Biofuel gonflait énormément, dans ses livres comptables, les données relatives à ses achats de matière première, c'est-à-dire les huiles d'où est dérivé le biocarburant. L'entreprise, qui ne produisait environ que 20 000 litres de biocarburant par mois, prétendait en produire près de 600 000.

Les données falsifiées servaient à étayer des transactions fictives de vente et d'achat effectuées en sus de celles, licites, conclues avec des sociétés non indépendantes comme USA Global eMarketing (GEM), le but étant de maximiser les demandes de subvention.

« Ils ne faisaient que passer et repasser la frontière à bord du même camion. Ils déclaraient entrer au pays avec une charge de matière de base alors qu'en réalité ils transportaient du carburant, explique le s.é.-m. Dusterhoft. Le conducteur n'avait même rien à décharger : il entrait avec du carburant, attendait quelques heures, puis repassait la frontière avec la même cargaison. »

Étrangement, les ventes fictives de GEM dépassaient largement celles qui auraient suffi pour étayer les demandes de subvention frauduleuses. Les suspects actifs au Canada provenaient des États-Unis et de l'Australie.

En cours d'enquête, la GRC a découvert que les suspects étaient aussi impliqués dans une fraude de plusieurs millions de dollars portant atteinte aux intérêts du gouvernement des États-Unis. En vertu du programme américain qui encourage la production et l'utilisation de biodiesel, producteurs et importateurs peuvent attribuer un numéro d'identification renouvelable à chacun des gallons de biodiesel produits ou importés, puis vendre ou échanger ceux-ci sur le marché.

Les enquêteurs de la GRC ont communiqué avec les attachés du FBI et des services secrets des États-Unis postés à Vancouver après avoir constaté que ces deux organismes menaient des enquêtes parallèles sur le même suspect. Ils ont été mis en contact avec la division criminelle de la U.S. Environmental Protection Agency, et un échange de renseignements s'est ensuivi. Grâce à cette mise en commun d'informations, à laquelle participait également le Homeland Security (É.U.), il a été établi que les autorités américaines se faisaient escroquer.

Contrairement à ce qu'indiquaient les documents présentés, la grande quantité de biodiesel que GEM importait n'était pas produite au Canada ni vendue à divers pays par City-Farm Biofuel Ltd : les données comptables étaient gonflées dans le but de tromper les administrateurs du programme. Par ce moyen, GEM pouvait, en tant qu'importateur en règle de biocarburant, solliciter d'intéressantes subventions dans le cadre des programmes incitatifs américains.

Ce stratagème très complexe a permis à ses auteurs de soutirer indûment des millions de dollars à des organismes publics des États-Unis et du Canada.

Le 22 juillet 2014, Nathan Stoliar, de l'Australie, a plaidé coupable à divers chefs d'accusation : un de complot, un de complot en vue de blanchir de l'argent, deux de fraude électronique et un de déclaration mensongère sous le régime de la *Clean Air Act*.

En janvier 2014 a été divulgué l'acte d'accusation visant James Jariv, de Las Vegas. Ce dernier attend son procès pour complot, pour fraude électronique et postale et pour blanchiment d'argent en lien avec l'affaire de biodiesel. Le 15 novembre 2014, il a été arrêté à Las Vegas pour son implication dans une affaire distincte de revente frauduleuse de logements en multipropriété.

« La résolution de cette affaire est directement attribuable à l'efficacité de notre partenariat interorganismes, conclut le s.é.-m. Dusterhoft. Tout seuls, on n'arrive à rien. Les criminels font peu de cas des frontières internationales, il est donc indispensable, pour assurer l'observation des lois dans chaque pays, que la police noue et entretienne des relations avec les organismes étrangers qui sont chargés de l'application de la loi. » ■

Lors de sa perquisition sur le site de City-Farm Biofuel, la GRC a constaté que l'usine était démantelée. Il était donc impossible à l'entreprise de produire du biocarburant, et surtout pas les 600 000 litres qu'elle prétendait produire chaque mois.

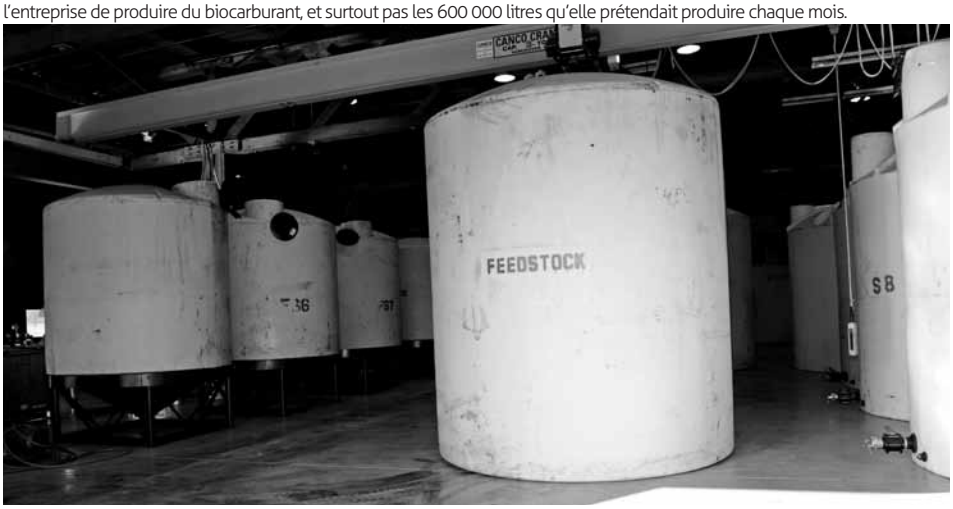

Groupe des crimes graves et du crime organisé, GRC, C.-B.

LES FAITS

GRAFFITI

Les graffiteurs croient parfois que leurs actes sont sans conséquence. En fait, les graffitis envoient un message de négligence, attirent d'autres crimes et réduisent le sentiment de sécurité des résidents. Ils sont coûteux pour les contribuables et font diminuer la valeur des propriétés, la croissance des entreprises et le tourisme. Les faits suivants tracent le portrait des graffitis.

Le terme « graffiti » vient du mot grec *graphein*, qui signifie « écrire ». Ils vont du simple nom peint d'une couleur, appelé *tag* et répété sur de nombreuses surfaces, jusqu'aux dessins complexes aux multiples couleurs.

Graffiti Hurts, un programme de sensibilisation communautaire aux États-Unis, décrit les principaux types de graffitis : les graffitis de gangs, les messages haineux et les messages génériques (non menaçants, p. ex. « Robert aime Suzanne »).

Selon le National Council to Prevent Delinquency (NCPD) des États-Unis, environ 80 p. 100 des graffitis sont des tags ou des logos de style *hip hop*, 5 p. 100 sont de gros dessins et au moins 10 p. 100 sont liés à des gangs.

Selon le NCPD, le *tag* s'entend d'un nom ou d'un logo dessiné rapidement et de façon répétée. Un *throw-up* est un *tag* plus élaboré qui combine généralement plus de couleurs. Les *pieces* (*masterpieces* en abrégé) sont de gros dessins détaillés et multicolores qui peuvent prendre au moins une heure à réaliser.

Le NCPD signale que contrairement aux *tags*, les graffitis de gangs servent à marquer le territoire, à nommer des membres, à vendre de la drogue ou des produits de contrebande ou à lancer des avertissements à des groupes rivaux. Ils peuvent comporter des lettres, des symboles ou des chiffres que seuls les membres de gangs et les policiers connaissent.

Dans le site graffitihurts.org, on peut lire que la plupart des études américaines révèlent que la majorité des auteurs de *tags* sont de jeunes hommes de 12 à 21 ans, tandis qu'environ 15 p. 100 des graffiteurs sont de jeunes femmes.

Les graffitis sont considérés comme des actes de vandalisme en vertu du *Code criminel* du Canada. Les vandales peuvent être accusés de méfait de moins ou de plus de 5 000 $.

Les graffitis sont le type de vandalisme de biens le plus courant (35 p. 100 de ces actes) selon le Bureau of Justice Statistics des États-Unis.

Le vandalisme par graffitis constitue une infraction aux règlements municipaux un peu partout au Canada. Dans les grandes villes comme Toronto, Vancouver, Montréal et Calgary, les propriétaires sont tenus par la loi d'effacer les inscriptions illégales sur leurs propriétés.

En 2013, le *Globe and Mail* a publié un article sur le plan global de gestion des graffitis de la Ville de Toronto, qui est davantage axé sur la prévention que sur le nettoyage des graffitis, principalement grâce à des programmes de sensibilisation des jeunes et des collectivités.

Selon Graffiti Hurts, la Ville de Phoenix (Arizona) dépense plus de 6 millions par année pour effacer des graffitis alors qu'à Las Vegas (Nevada), ce chiffre s'élève à 3 million. Et à Chicago (Illinois), 6,5 millions de dollars du budget de 2006 de la Ville ont été affectés à de tels travaux.

Les graffitis idéologiques ou haineux sont des insultes racistes, religieuses ou culturelles. Selon Statistique Canada, des 1 401 crimes haineux signalés au Canada en 2010, le type de crime le plus courant était le méfait prenant la forme de graffitis ou de vandalisme.

Quatre principaux facteurs poussent les vandales à faire des graffitis : la gloire, la rébellion, l'expression et le pouvoir, d'après Graffiti Hurts.

En 2009, *CBC* News a diffusé un reportage sur les murs de graffitis légaux, qui visent à réduire les graffitis non désirés dans certains quartiers. Malgré ces bonnes intentions, de telles initiatives semblent souvent efficaces au début, mais avec le temps, les environs finissent aussi par se couvrir de graffitis.

Les responsables du programme intégré de gestion des graffitis de la Ville de Vancouver affirment que même si les murs de graffitis légaux peuvent aider à dissuader les vandales, de nombreux murs de la ville ont été vandalisés au cours des dernières années.

— Rédigé par Katherine Aldred

PERCEPTIONS VISUELLES ET SURVIE

LES RÉACTIONS AIGUËS AU STRESS DÉMYSTIFIÉES

La vue est indispensable à la survie, et ce, depuis bien avant l'invention des armes à feu. Les déformations perceptives dues au stress aigu peuvent modifier considérablement le comportement du policier. Katherine Aldred s'est entretenue avec le serg. Jeff Quail, retraité du service de police de Winnipeg (SPW), qui nous parle ici des limites des réactions humaines et de moyens de les atténuer.

PARLEZ-NOUS DE VOTRE PARCOURS EN FORMATION.

À l'académie [du SPW], j'étais d'abord coordonnateur adjoint de la sécurité des agents avant de devenir coordonnateur comme tel et responsable de la formation sur les tactiques défensives et le maniement des armes à feu. Aujourd'hui, je dirige à plein temps la section de recherche et développement de Setcan.

QUE SAVONS-NOUS DES DISTORSIONS VISUELLES DUES AU STRESS AIGU?

Sur le plan physiologique, l'état de stress aigu stimule le système nerveux sympathique qui libère massivement des hormones, dont l'adrénaline que nous connaissons tous. L'adrénaline agit sur le muscle ciliaire entraînant son relâchement et l'aplatissement du cristallin. La vision éloignée s'en trouve momentanément plus nette par rapport à la vision rapprochée, et en situation de stress, on pourrait être incapable de bien voir son arme.

VOILÀ QUI N'EST PAS NÉGLIGEABLE. QUE PEUT-IL ARRIVER D'AUTRE?

Du côté visuel et cognitif, de nombreuses études portent sur ce qu'on appelle l'effet de concentration sur l'arme. Elles ont démontré qu'en situation de stress, certaines personnes ont tendance à fixer l'arme plutôt que le centre de la cible. Cela dit, nous n'en sommes qu'à nos débuts dans notre recherche d'explications sur ce qui crée cet effet et d'autres distorsions.

COMMENT LE MILIEU POLICIER PEUT-IL EXPLOITER CE SAVOIR?

Avant tout, il faut accepter la probabilité que des distorsions se produisent sous stress aigu, même si on ne peut pas encore prédire leurs types ni à quel moment elles se produiront. Ensuite, on pourra se pencher sur les façons de préparer le policier à cette éventualité afin de l'aider à mieux remplir son rôle.

ET COMMENT PEUT-ON LE PRÉPARER?

Il y a trois méthodes de formation auxquelles on peut avoir recours. La première consiste à faire accepter les effets du stress. Un individu attaqué soudainement de près ne réfléchit pas à sa réaction. Il se laisse guider par son instinct qui le pousse à reculer avant même d'avoir eu le temps de fouiller sa mémoire. Dès lors qu'il aura saisi ce principe que le corps humain réagit naturellement devant un danger, que les réflexes naturels sont immuables, il pourra penser à une réponse conditionnée.

La deuxième porte sur les techniques d'atténuation du stress. Plus la réaction est faible, moins d'hormones sont secrétées et plus le risque de distorsions diminue. Les techniques abondent mais sont difficiles à appliquer dans ce contexte. Un exemple : Vous êtes un acrophobe dans des montagnes russes à qui on dit de ne pas paniquer. Évidemment qu'au moment de franchir une descente, vous réagirez. Rassurer sert plus à se préparer à un évènement prochain qu'à maîtriser une situation soudaine.

Et enfin, il y a le surapprentissage qui consiste à réitérer plusieurs fois des exercices essentiels jusqu'à l'atteinte d'un niveau de compétence inconsciente. Prenons l'enrayage d'une arme à feu. Un usager averti qui appuie sur la détente et voit que son arme ne fonctionne pas emploiera systématiquement la technique apprise. Grâce à la répétition, on agit avec automatisme et on n'a pas à se rappeler chaque étape de l'action (frapper le fond du chargeur, ensuite actionner la glissière vers l'arrière, puis...). L'habitude devient une seconde nature.

QUELLES RESSOURCES Y A-T-IL POUR LES POLICIERS?

Il existe des formateurs de policiers et de militaires ainsi que des universitaires au savoir-faire extraordinaire. J'encourage les intéressés et ceux qui souhaitent recevoir ce genre de formation à les consulter. ■

L'oculométrie permet de suivre les mouvements de l'œil et de savoir, en l'occurrence, s'il fixe l'arme plutôt que le centre de la cible.

Setcan Corp.

UN PROGRAMME UNIVERSEL

LE PROGRAMME DE CONDITIONNEMENT DE LA GRC DONNE DES RÉSULTATS

par Caroline Bourgeois-Nolet, conseillère en stratégies de communication de la GRC

Une récente étude de l'université de l'Iowa portant sur le degré d'activité physique chez les policiers américains dans l'exercice de leurs fonctions a révélé un taux élevé d'inactivité et a associé la nature sédentaire du travail policier et le stress qu'il occasionne à des risques accrus pour la santé. Le présent article est le troisième d'un dossier de la Gazette *sur les initiatives santé de policiers et d'organismes.*

GRC

Le PMFDFM est conçu pour aider les policiers de la GRC à améliorer leur condition physique et à faire face aux défis des fonctions opérationnelles.

Deux conseillers divisionnaires en condition physique et mode de vie (CDCPMV) de la GRC ont décidé d'aider les policiers et les employés à se mettre en forme le plus facilement possible.

Les CDCPMV, physiologistes de l'exercice, travaillent avec des milliers de policiers et d'employés de la GRC partout au pays. Le programme vise à améliorer la forme physique des participants en vue d'une vie active, des tâches opérationnelles et des exigences de rendement.

Luc Poirier (Qc) et Sylvain Lemelin (Man.) ont conçu le Programme de mise en forme et de développement de la force musculaire (PMFDFM) pour offrir aux 30 000 employés de la GRC un programme de conditionnement physique rapide et efficace.

Leurs plans d'entraînement exigent un minimum de temps et d'équipement et peuvent s'exécuter dans les endroits les plus variés. Le programme à quatre niveaux s'adresse tant aux personnes qui ne s'entraînent plus depuis longtemps qu'à celles en bonne forme physique qui veulent améliorer leur performance.

Le niveau 1 vise le retour à l'entraînement physique et à un mode de vie actif. Le niveau 2 vise l'amélioration de la condition physique et l'atteinte des exigences physiques requises pour le travail de policier. Les niveaux 3 et 4 s'adressent aux personnes déjà en forme qui visent des objectifs sportifs ou opérationnels plus élevés.

Les policiers de la GRC qui ont de la difficulté à réussir le TAPE sous la barre des 4 minutes devraient se concentrer sur le niveau 2. Le programme a été testé par des employés de la GRC dans plusieurs provinces pour en évaluer l'efficacité à améliorer la performance au TAPE.

Les résultats sont prometteurs, des améliorations étant notées chez tous les groupes cibles. Au total, 11 femmes et 9 hommes, dont l'âge moyen était respectivement de 40,3 et 42,6 ans, de deux provinces, ont participé au projet pilote. À Winnipeg (Man.), on a constaté, après 12 semaines d'entraînement, une amélioration moyenne de 64,2 s pour les hommes et de 59,9 s pour les femmes. Les huit femmes et les cinq hommes qui ont terminé le programme ont perdu en moyenne 3,04 kg et 0,83 kg respectivement.

Selon l'état de santé de chacun, se lever d'un siège ou gravir des escaliers peut poser une difficulté importante. Pour les personnes plus actives, il faut ajouter de nouveaux exercices pour leur permettre d'améliorer leur forme physique. Le programme a pour but de préparer les policiers et tous les Canadiens à se surpasser. Les entraînements et les exercices sont simples, sécuritaires et efficaces pour tous.

Contrairement à d'autres programmes d'entraînement sur le marché, celui-ci est éprouvé et conçu pour éviter les blessures et le surentraînement tout en maximisant les résultats.

Le programme vise également à préparer physiquement les futures recrues tant à leur entrée qu'à leur sortie de la Division Dépôt, l'École de la GRC à Regina (Sask.). Il peut aussi être utilisé par les partenaires policiers, les membres de missions de l'ONU et certains groupes spécialisés, et servir d'outil sociocommunautaire.

Le programme peut être téléchargé gratuitement sur une tablette ou un téléphone intelligent à partir d'iTunes et de Google Play.

Cette initiative des CDCPMV met à la disposition des employés et de leurs proches des outils additionnels pour s'entraîner et maintenir de saines habitudes de vie. ■

LA RECHERCHE AU SERVICE DE L'INTERVENTION

FACTEURS À CONSIDÉRER DEVANT UN TIREUR ACTIF

par Hunter Martaindale, Advanced Law Enforcement Rapid Response Training Centre, Texas

Les fusillades impliquant des tireurs actifs sont tragiques pour les victimes et leur famille, la collectivité touchée et toute la nation. Mais jusqu'à récemment, très peu d'études avaient été menées sur le sujet.

Des chercheurs du programme Advanced Law Enforcement Rapid Response Training (ALERRT) et de la Texas State University à San Marcos ont commencé à analyser les fusillades survenues aux États-Unis après le premier attentat visant la base militaire américaine de Fort Hood, en 2009. Il n'existait alors aucune analyse méthodique sur les tireurs actifs. Leurs articles ont mené à l'adoption d'une méthode rigoureuse de collecte de données.

Après la fusillade de 2012 à l'école primaire Sandy Hook, à Newtown (Connecticut), le Federal Bureau of Investigation (FBI), suivant la directive du procureur général, a entrepris de dresser la liste des fusillades impliquant des tireurs actifs et de les analyser. Le FBI a travaillé avec des chercheurs d'ALERRT et de la Texas State University à l'étude parue en septembre 2014, un partenariat qui a permis une analyse approfondie du phénomène.

L'étude avait pour but de fournir aux organismes d'application de la loi fédéraux, locaux et d'État les données les plus exactes possible sur ces crimes afin de mieux comprendre comment les prévenir, s'y préparer, y réagir et s'en relever.

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Les chercheurs ont dénombré 160 cas survenus entre 2000 et 2013 qui correspondaient à la définition d'une fusillade impliquant un tireur actif, un individu qui a entrepris ou qui tente de tuer des gens dans un espace restreint où se trouvent plusieurs personnes. Ils ont ensuite obtenu des rapports officiels des services de police qui sont intervenus pour disposer des données les plus exactes possible.

L'analyse a révélé plusieurs tendances et éléments d'information instructifs.

1. La fréquence des fusillades impliquant des tireurs actifs serait en hausse. En moyenne, 6,4 fusillades sont survenues au cours des sept premières années visées par l'étude comparativement à 16, 4 pendant les sept dernières années. Une seule de ces tragédies s'est produite en 2001, mais c'est en 2010 que le nombre le plus élevé a été enregistré, soit 26.

2. Aucune tendance géographique n'a été constatée, les crimes ayant été commis partout au pays.

3. Les fusillades ont pris fin rapidement. De celles dont la durée a pu être mesurée, 69 p. 100 avaient pris fin en cinq minutes ou moins.

4. Soixante pour cent des fusillades ont pris fin avant que les policiers n'arrivent sur les lieux, ce qui témoigne de la vitesse à laquelle elles se sont déroulées.

5. Les tireurs actifs auraient tué 486 personnes et en auraient blessé 557, pour un total de 1 043.

6. Les tireurs actifs n'ont pas de profil typique. Seulement six d'entre eux étaient de sexe féminin. Ils étaient âgés de 13 à 88 ans, et tous les grands groupes ethniques étaient représentés dans une proportion semblable à celle dans la population générale.

7. Les attentats visaient le plus souvent des entreprises, un peu plus de 45 p. 100 d'entre eux étant survenus dans un commerce de détail, un bureau ou un entrepôt. Dans environ 24 p. 100 des cas, les tireurs ont ciblé des écoles.

Des policiers du service de police de New York se déplacent en suivant les directives d'instructeurs du programme ALERRT.

Diane Hendricks, ALERRT

DÉNOUEMENT DES FUSILLADES

Les données les plus intéressantes et utiles tirées de l'analyse concernent la façon dont les fusillades ont pris fin. Dans la majorité des cas (55 p. 100), les événements étaient finis avant l'arrivée des policiers.

De cette proportion, 37 p. 100 se sont terminées par le suicide du tireur, par la fuite de celui-ci ou par son départ vers un autre endroit pour se suicider. Le reste du temps (dans 18 p. 100 des cas), des civils ont intercepté le tireur. Si les policiers ont eu le temps de se rendre sur les lieux (45 p. 100 du temps), c'est le tireur ou la police qui a mis fin à l'incident.

Dans 16 p. 100 de ces cas, le tireur s'est suicidé ou s'est livré aux policiers. Le reste du temps (29 p. 100), les policiers sont arrivés à arrêter le tireur, le plus souvent en lui tirant dessus (22 p. 100).

Les policiers ont échangé des coups de feu avec le tireur dans 45 des cas répertoriés. De ce nombre, 21 ont fait cinq morts et 28 blessés parmi les policiers. Du fait que 72 incidents (45 p. 100) ont pris fin après l'arrivée des policiers, on peut conclure que 29,2 p. 100 du temps, des policiers ont été blessés ou tués en présence

d'un tireur actif. Ce genre d'intervention est donc la plus dangereuse pour les agents de la paix.

DES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

Les chercheurs croient que les policiers peuvent tirer profit des résultats de l'étude de deux façons. D'abord, le déroulement rapide des événements témoigne de la nécessité pour les services de police de faire un examen réaliste de leurs politiques d'intervention. À la suite de la tuerie à l'école secondaire Columbine, les services de police ont modifié leurs politiques : auparavant, la pratique était d'établir un périmètre et d'attendre un groupe tactique.

Les services de police ont commencé à créer des équipes de patrouilleurs qu'ils forment pour affronter la menace. Les incidents durent en moyenne cinq minutes, alors chaque seconde compte. En raison de leur faible effectif, certains services de police de petites villes ou de secteurs ruraux doivent composer avec des délais d'intervention plus longs. Les organisations, peu importe leur taille, peuvent envisager de former des policiers à intervenir en solo plutôt que d'attendre qu'une équipe soit formée.

Ensuite, la nouveauté la plus récente de la formation sur les interventions en présence de tireurs actifs concerne les soins médicaux. Pendant les 160 attentats, 1 043 civils ont été tués ou blessés. Les policiers sont les premiers intervenants sur les lieux. Après avoir arrêté le tueur, ils doivent être prêts à porter secours aux victimes.

On suggère aux services de police de distribuer aux patrouilleurs des trousses médicales contenant des garrots et des agents de coagulation et de leur montrer à les utiliser. De plus, les services de police devraient offrir une formation croisée avec les services médicaux d'urgence et d'incendie locaux, qui ont des connaissances médicales plus poussées. Une bonne communication entre policiers, pompiers et ambulanciers permet de sauver des vies.

L'importance de l'intégration des services a été constatée après une analyse de la fusillade au cinéma d'Aurora (Colorado). Des policiers se sont postés sur un terrain de stationnement tandis que les pompiers et les ambulanciers se trouvaient à quelques centaines de mètres de là. La communication ne se faisait pas bien des deux côtés, et les policiers ont fini par transporter des blessés à l'arrière de leurs véhicules, ce qui a surchargé les salles d'urgence et nui à la capacité du personnel des hôpitaux à soigner les nombreux blessés admis.

Diane Hendricks, ALERRT

Des policiers du service de police de New York en formation, s'approchant d'une menace active.

CE QUE LES CIVILS PEUVENT FAIRE

L'étude révèle également l'existence de politiques relatives aux mesures que peuvent prendre les civils en présence de tireurs actifs. N'oublions pas que 55 p. 100 des fusillades se sont terminées avant l'arrivée des policiers, dont 18 p. 100 (29 cas) ont pris fin grâce à l'intervention de civils.

L'équipe d'ALERRT a conçu le cours sur l'intervention civile en présence de tireurs actifs (CRASE) afin d'apprendre aux policiers à enseigner aux membres du public quelles mesures peuvent leur sauver la vie dans une situation dangereuse. Ce cours est axé sur un mécanisme d'intervention de base : éviter le tireur, bloquer l'accès et se défendre.

Éviter le tireur. Tout d'abord, il faut s'éloigner de la menace. Si possible, les civils doivent quitter le lieu de la fusillade. Il est important qu'ils s'éloignent assez pour être en sécurité. Dans le cas d'un incendie, il suffit souvent de traverser la rue. En présence d'un tireur actif, on doit généralement s'éloigner plus (souvent de quelques pâtés de maisons), car le suspect pourrait tirer sur des civils depuis l'intérieur d'un bâtiment. Et on s'assure ainsi de ne pas se retrouver dans la mire du tireur s'il se déplaçait.

Bloquer l'accès. S'il est risqué de quitter le lieu où on se trouve, il faut empêcher le tireur d'y accéder. Mais il ne s'agit pas de se cacher. Le geste le plus simple, qui s'est avéré très efficace selon l'étude, est de verrouiller la porte de la pièce. Pendant les attentats survenus aux États-Unis, aucun tireur n'a franchi de porte verrouillée. Les verrous sans clé sont plus utiles que ceux qui se ferment à clé (mettre une clé dans une serrure requiert une motricité fine qui peut être compromise en présence d'un tireur actif).

On ne trouve pas de portes avec verrou partout. Si la porte s'ouvre de l'intérieur, on peut se servir de meubles et placer des arrêts de porte ou d'autres objets entre le plancher et la porte pour empêcher celle-ci de souvrir. Malheureusement, si la porte s'ouvre de l'extérieur (ce qui est généralement prévu dans les codes du bâtiment modernes) et qu'elle n'est pas munie d'un verrou, il sera beaucoup plus difficile de bloquer l'accès. On pourrait attacher la poignée à quelque chose d'autre avec une corde, mais cela peut s'avérer difficile en situation de stress.

Se défendre. Si les civils ne peuvent éviter le tireur ou l'empêcher d'accéder à l'endroit où ils se trouvent, il ne reste qu'une option : se défendre. Dans de nombreux cas, les personnes sur les lieux ont survécu en maîtrisant l'assaillant. Diverses techniques peuvent être utilisées, comme attaquer en groupe, se placer à l'entrée d'une pièce de manière à surprendre le tireur et se protéger à l'aide d'un objet.

CONCLUSION

Les principales conclusions et considérations stratégiques découlent d'une étude méthodique d'attentats perpétrés par des tireurs actifs. En résumé, on a constaté que ces tragédies semblent se produire plus souvent qu'avant, qu'elles durent pour la plupart moins de cinq minutes, qu'elles prennent fin avant l'arrivée des policiers et que les entreprises, suivies des écoles, sont les endroits les plus ciblés. De plus, les civils peuvent avoir un effet direct sur leur dénouement. Ainsi, les chercheurs sont d'avis que les policiers devraient suivre une formation rigoureuse et que les civils devraient être informés des mesures à prendre en présence d'un tireur actif. ■

RÉCENTES ÉTUDES POLICIÈRES

Les extraits suivants d'études récentes en matière de justice et d'application de la loi reflètent les vues et les opinions des auteurs, mais pas nécessairement celles de leur organisation d'attache. Les rapports intégraux sont accessibles au site Web indiqué à la fin de chaque résumé.

SAME-SEX INTIMATE PARTNER HOMICIDE IN AUSTRALIA (EN ANGLAIS SEULEMENT)

Alexandra Gannoni et Tracy Cussen

Selon le dernier rapport annuel du National Homicide Monitoring Program (NHMP ou programme australien de surveillance des homicides), on a recensé plus de 6 200 homicides en Australie depuis le début de la consignation des données en 1989-1990; de ce nombre, une victime sur quatre a été tuée par son partenaire intime.

La majorité de ces cas (environ 98 p. 100) impliquent un partenaire de sexe opposé, tandis qu'une faible proportion (environ 2 p. 100) met en cause un partenaire de même sexe. Pour les besoins d'analyse descriptive de la base du NHMP, les homicides commis par un partenaire de même sexe sont généralement intégrés à l'ensemble des homicides commis par un partenaire intime.

Relativement peu d'études ont été effectuées dans le monde sur la nature et le contexte des homicides mettant en cause un partenaire de même sexe et on ne recense aucune recherche sur cette catégorie d'homicides en Australie.

Dans le but de combler cette lacune et d'apporter de nouvelles connaissances à l'étude des homicides en général, nous tenterons, dans le présent article, d'exposer les caractéristiques des homicides par un partenaire de même sexe en Australie, tels que consignés par le NHMP, et de compiler les études nationales et étrangères décrivant les facteurs connexes.

L'analyse des données du NHMP montre que ces homicides ne représentent que 2 p. 100 des homicides commis par un partenaire intime en Australie entre 1989–1990 et 2009–2010; cela dit, les homicides par un partenaire de même sexe et de sexe opposé partagent de nombreux traits et de nombreuses caractéristiques.

Ainsi, les victimes d'homicide commis par un partenaire de même sexe sont décédées, dans une large part, pour les mêmes causes que les victimes d'un homicide par un partenaire de sexe opposé, à savoir : par plaie d'une arme blanche, par raclée, par noyade ou par strangulation. De même, les principaux motifs d'homicide pour un partenaire de même sexe ou de sexe opposé comprennent les querelles de ménage, la jalousie et les ruptures amoureuses.

Lorsqu'on a constaté des écarts, ceux-ci tendaient à refléter des normes relatives au sexe du meurtrier plutôt que le genre de relation. Ainsi, les hommes sont surreprésentés en tant qu'agresseurs dans les homicides commis par un partenaire intime, sans égard au genre d'homicide (par un partenaire de même sexe ou de sexe opposé). On relève également une prévalence légèrement supérieure de troubles mentaux et une consommation de drogue plus importante dans les homicides mettant en cause un partenaire de même sexe; cela dit, ces écarts pourraient sembler plus évidents seulement à cause du nombre très restreint de cas recensés.

D'autres différences, par contre, soulèvent la nécessité de nuancer la façon d'aborder la prévention de la violence chez les personnes homosexuelles. Si l'abus de drogues et d'alcool, les troubles mentaux et la violence conjugale sont associés également aux deux genres d'homicide par un partenaire, les études laissent entendre que les stigmates, la discrimination et la marginalisation fondés sur l'orientation sexuelle pourraient expliquer le risque d'une prévalence accrue de ces problèmes chez les personnes homosexuelles.

Il importe que les enquêteurs d'homicides, les praticiens et les chercheurs améliorent les stratégies et les instruments de collecte de données afin de mieux cerner les nuances entre les genres de relations. En rehaussant les stratégies de prévention et d'intervention, on pourra prévenir les homicides par un partenaire de même sexe et, partant, réduire le taux global d'homicides.

POUR CONSULTER LE RAPPORT INTÉGRAL :
WWW.AIC.GOV.AU

TEEN DATING VIOLENCE: HOW PEERS CAN AFFECT RISK AND PROTECTIVE FACTORS (EN ANGLAIS SEULEMENT)

Barbara Oudekerk, Dara Blachman-Demner et Carrie Mulford

Par rapport à l'enfance, l'adolescence est une période marquée par de profonds changements dans la nature et l'importance des relations interpersonnelles. Les relations avec les amis gagnent en autonomie et deviennent essentielles au bien-être personnel et, pour de nombreux jeunes, c'est le temps du premier amour.

Si l'amorce de relations amoureuses est une expérience positive et saine pour de nombreux jeunes, c'est par contre une source de violence pour d'autres. Environ neuf pour cent des élèves du secondaire ont déclaré avoir été frappés, giflés ou physiquement agressés volontairement par leur petit-ami ou leur petite-amie. Le taux de violence dans les fréquentations des adolescents apparaît encore plus élevé dans certains segments de la population, notamment chez les jeunes qui ont des antécédents de violence ou d'exposition à celle-ci.

La présente étude en bref est axée sur un thème particulier : les pairs et les contextes dans lesquels leur interaction peut aggraver les risques de violence dans les fréquentations ou, au contraire, offrir une protection contre celle-ci.

L'INFLUENCE DES PAIRS

Les pairs peuvent exercer une vaste influence sur les fréquentations des adolescents. Ceux-ci passent la plus grande partie de leur journée à l'école entourés de leurs pairs et, dans leur temps libre, passent relativement plus de temps avec leurs pairs qu'avec leurs parents ou tout autre adulte.

Le désir de faire partie du groupe et d'être aimés de leurs pairs s'intensifie à l'adolescence et les jeunes commencent à se fier à leurs pairs pour obtenir soutien et conseils. En outre, les groupes de pairs établissent souvent les normes des fréquentations et les gratifications sociales à leur égard. Ainsi, les pairs sont à même d'avoir une influence notable sur la décision d'amorcer ou non des fréquentations, sur le sujet des fréquentations et sur le moment de rompre.

Les fournisseurs de service voudront prêter un intérêt tout particulier au fait que la présence des pairs peut, selon le contexte, provoquer, aggraver ou atténuer le risque de violence dans les fréquentations des adolescents. Ainsi, lorsqu'une fille frappe un garçon devant ses amis, celui-ci pourrait se sentir obliger de sauver la face en la frappant à son tour. Par contre, si des pairs sont présents lors d'une dispute de couple, ils peuvent contribuer à désamorcer le conflit et empêcher que celui-ci ne dégénère en affrontement violent

– d'autre part, des pairs qui sont témoins ou entendent parler d'un acte de violence pourraient chercher à faire intervenir un adulte.

UN RÔLE DE PREMIERS INTERVENANTS

Il est difficile de déterminer combien d'adolescents cherchent à obtenir de l'aide après un incident de violence, car les chercheurs formulent souvent les questions différemment, par exemple en parlant d'appels à l'aide et d'agressions dans les fréquentations. Cela dit, un message net ressort : de nombreux adolescents ne cherchent pas à obtenir de l'aide après un acte de violence, et ceux qui le font se tournent le plus souvent vers un ami.

Étant donné l'importance des pairs à l'adolescence, il est crucial de déterminer les sujets clés pour les études futures. Ce n'est qu'en établissant des sujets judicieux que nous pourrons apprendre à prévenir la violence dans les fréquentations des adolescents, à intervenir dans les incidents de violence et à favoriser une issue positive aux relations amoureuses chez les jeunes.

POUR CONSULTER LE RAPPORT INTÉGRAL :
WWW.NIJ.GOV

PROJET *SPIRIT – GIRLS IDENTIFYING REAL LIFE SOLUTIONS*

Le projet Spirit – Girls Identifying Real Life Solutions est un programme de prévention scolaire novateur qui s'adresse aux filles de la 7e à la 9e année vulnérables à la délinquance et aux démêlés avec le système de justice pénale. Le Centre national de prévention du crime (CNPC) de Sécurité publique Canada a versé un financement pour le projet Spirit, qui a été mis en œuvre de septembre 2008 à août 2011 par les Calgary Family Services, en partenariat avec les écoles et les partenaires communautaires.

Le projet Spirit a été mis en œuvre dans quatre écoles intermédiaires de Calgary, en Alberta, et est venu en aide à 246 filles âgées de 11 à 15 ans qui disposaient de ressources limitées, qui éprouvaient des difficultés personnelles et qui présentaient un grand nombre de facteurs de risque.

Le projet Spirit avait pour but d'accroître la résilience des participantes afin qu'elles soient moins susceptibles d'adopter ou de maintenir des comportements à risque, négatifs ou criminels qui auraient des conséquences néfastes sur elles en tant qu'individus, ainsi que sur la collectivité

dans son ensemble; le projet visait aussi à aider les participantes à tisser des liens ou à renouer avec leurs écoles, leurs collectivités, leurs pairs, leurs familles et leurs modèles positifs.

ÉLÉMENTS CLÉS DU PROGRAMME

Chaque cohorte de participantes a fait partie du programme pendant 30 mois, à partir de la session d'hiver de la 7e année (janvier) jusqu'à la fin de la 9e année.

Le programme comportait les éléments de base suivants :

- séances d'éducation et d'information pour accroître la connaissance des participantes quant aux ressources et aux enjeux liés à l'adoption de styles de vie sains et à la réduction des comportements à risque;
- activités récréatives et bénévoles pour démontrer et mettre en pratique les compétences de vie saines, améliorer les relations avec les pairs, augmenter ou maintenir la participation à des activités constructives, et faire connaître davantage aux participantes les ressources et les possibilités de loisirs;
- mentorat avec des modèles féminins pour augmenter la fréquentation de groupes de pairs positifs, renforcer l'estime de soi et améliorer le rendement scolaire;
- soutien familial pour nouer des relations mutuellement bénéfiques, réduire les conflits et encourager la stabilité et la sécurité de la famille;
- services individuels et d'approche en matière de soutien et de counseling.

RÉSULTATS

En général, le projet Spirit a profité à ses participantes : 84 p.100 des filles ayant terminé le programme ont obtenu des scores allant de « résiliente » à « très résiliente » sur l'échelle de la résilience et de la force développementale; 38 p. 100 ont augmenté leur force développementale comparativement à leur score de base et 29 p. 100 des clientes auparavant considérées comme vulnérables sont devenues « résilientes ».

Les résultats relatifs à la résilience externe montrent que les participantes ont amélioré leurs relations avec leurs pairs et leur famille, leur capacité de rester à l'école et leur capacité d'éviter les comportements à risque. Pendant le programme, aucune des participantes n'a connu une grossesse précoce ou n'a fait l'objet de nouvelles accusations criminelles menant à une condamnation.

Quatre vingt onze pour cent des participantes ont accru leur score de la connaissance sur des sujets clés comme les styles de vie sains, la sexualité positive et les relations avec les pairs constructives, en plus d'éviter les démêlés avec la loi et les effets de la toxicomanie.

Le projet pilote Spirit a démontré la valeur et l'avantage du programme pour les participantes de Calgary. Cette approche scolaire, qui est adaptée au sexe et axée sur les filles au début de l'adolescence, pourrait être reproduite dans d'autres écoles et collectivités. ■

POUR CONSULTER LE RAPPORT INTÉGRAL :
WWW.SECURITEPUBLIQUE.GC.CA

« CHAQUE ARME RACONTE UNE HISTOIRE »

L'ARME À FEU SOUS LA LOUPE DE LA CRIMINALISTIQUE

par Sigrid Forberg

À chaque décharge, l'arme à feu imprime sur la balle qu'elle projette et sa douille un ensemble déterminé de marques distinctives. À ce jour, on n'a encore jamais trouvé deux armes laissant exactement les mêmes marques.

Chaque arme a pour ainsi dire ses propres empreintes « digitales ». C'est ce qui permet à la police, après comparaison des balles et des douilles recueillies sur les lieux d'un crime avec celles marquées par des armes saisies, de relier ces armes à la perpétration d'autres crimes.

« "Chaque arme raconte une histoire", c'est la devise ici », déclare le dét. Chris O'Brien, du Service de police d'Ottawa (SPO), en détachement auprès de l'Unité provinciale de contrôle des armes à feu (UPCAF) de la Police provinciale de l'Ontario. « On veut connaître l'histoire de l'arme, savoir qui l'a fabriquée, vendue, achetée — ce genre d'information est très révélateur. »

UN AUTRE OUTIL DE LUTTE CONTRE LE CRIME

Pour tester les armes qu'elle saisit, la police se sert d'une cuve balistique. Les projectiles sont tirés dans une cuve remplie d'eau. Dès qu'elle touche le liquide, la balle perd de son énergie cinétique, puis elle coule au fond de la cuve, où elle est recueillie pour analyse.

Les essais balistiques forment une part essentielle de toute enquête qui porte sur une arme. Au dire du détective, lorsqu'une arme à feu est saisie et que quelqu'un est inculpé d'une infraction de violence armée, la loi oblige la police à démontrer que l'arme était en état de marche.

L'insp. Bill Klym, l'officier responsable de l'UPCAF, ajoute que ces essais leur sont très utiles pour parvenir à élucider les crimes sur lesquels ils sont appelés à enquêter.

« Un outil de plus dans notre boîte à outils, estime l'insp. Klym. Employé seul, il n'est pas très performant, mais conjointement avec d'autres moyens d'enquête, il fournit de l'information qui nous ouvre des pistes quant à la provenance de l'arme et à l'auteur du crime. »

Avant de posséder leur propre cuve, le SPO et l'UPCAF devaient faire faire leurs essais par le centre national de criminalistique, situé à Toronto (Ont.). Mais les demandes auxquelles le centre devait répondre étaient si nombreuses qu'il leur fallait parfois attendre jusqu'à quatre mois pour obtenir un rapport qu'ils peuvent maintenant produire sur place en moins d'une journée.

Le dét. O'Brien explique qu'à l'époque où la direction du SPO explorait le marché en vue de l'achat d'une cuve, il y a huit ans — il faisait alors partie de l'unité des gangs et des armes à feu (UGAF) —, elle s'inquiétait du prix de la plupart des modèles. Le SPO avait alors confié à Dymech Engineering Inc., une entreprise locale, le mandat de construire sa propre cuve.

Collaborant étroitement avec quelques membres de l'UGAF, et à partir d'articles disponibles dans le commerce comme des filtres de piscine, Dymech a conçu une cuve qui répondait aux besoins du SPO et qui coûtait beaucoup moins cher que la plupart des cuves sur le marché.

« La demande pour ce genre de produit n'est pas énorme, mais notre entreprise est axée sur la réalisation de petits projets comme celui-là, commente Will Saunders, de Dymech. Le gros du travail a consisté à bien comprendre leurs besoins, et jusqu'ici, on y est toujours parvenus. »

D'autres services de police tentés d'imiter le SPO ont même rendu visite à celui-ci.

COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS CRIMINELS

Le dét. O'Brien et quelques examinateurs d'armes à feu qualifiés du SPO se servent souvent de la cuve, située au quartier général du SPO. Celui-ci travaille avec Dymech à la mise au point d'un dispositif de décharge automatique que les examinateurs peuvent utiliser lorsque l'emploi d'une arme leur semble peu sécuritaire.

L'UPCAF a aussi acheté une cuve pour ses installations de North Bay (Ont.), et elle a assigné les fonds nécessaires à l'achat de deux autres cuves, destinées à différents sites en Ontario.

« L'analyse balistique est le meilleur moyen d'aller au fond des choses, avance l'insp. Klym. L'arme qu'on trouve sur les lieux d'un crime ne peut rien nous apprendre si l'on ne mène pas une enquête en parallèle pour la relier aux renseignements déjà à notre disposition. »

Le dét. O'Brien affirme que les tests balistiques ont permis de relier des armes à feu à divers lieux de crime. Et si ce type d'information s'avère peu utile à une enquête donnée, au moins donne-t-elle à la police des précisions sur les organisations criminelles actives sur son territoire de compétence, ce qui contribue à la sécurité de la population.

« Si je peux aider à faire en sorte qu'aucune arme ne tombe entre de mauvaises mains et que ceux qui sont autorisés à en posséder une observent des règles strictes, alors j'estime que je rends un fier service à la population de la ville, de la province et du pays », conclut le dét. O'Brien. ■

Au contact de l'eau, les projectiles tirés dans la cuve perdent leur énergie cinétique et coulent au fond, où ils sont récupérés à des fins d'analyse.

Steve Denny, Services créatifs et Publications, GRC